Nations Unies A/63/PV.11

Assemblée générale

Soixante-troisième session

Documents officiels

11e séance plénière
Vendredi 26 septembre 2008, à 9 heures
New York

Président : M. d'Escoto Brockmann . . . . . (Nicaragua)

En l'absence du Président, M. Hausiku (Namibie), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 9 h 5.

Allocution de M. Filip Vujanović, Président du Monténégro.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Monténégro.

M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Vujanović (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de féliciter M. Miguel d'Escoto pour son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Je lui souhaite beaucoup de succès dans l'accomplissement de cette tâche complexe, responsable et difficile. Je tiens également à exprimer mes remerciements sincères et mon profond respect à M. Srgjan Kerim, Président de la soixante-deuxième session, pour avoir conduit l'Assemblée avec brio durant son mandat. En outre, je tiens à rendre hommage au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et à rappeler notre plein soutien aux efforts qu'il déploie pour renforcer le rôle de l'ONU en tant qu'acteur précieux pour le règlement des questions toujours plus nombreuses parmi les préoccupations de la communauté internationale.

À présent, si l'Assemblée me l'autorise, je souhaite continuer dans ma langue maternelle.

(*l'orateur poursuit en monténégrin; interprétation en anglais assurée par la délégation*)

Le Monténégro, qui est le plus jeune Membre de l'ONU, a marqué la scène internationale. Il est devenu un État il y a plusieurs siècles et a rétabli la démocratie en 2006. Accéder au statut d'État représente pour nous non seulement la liberté politique, mais également la responsabilité politique. Toutes deux sont des qualités que nous cherchons et trouvons à l'ONU : dans l'esprit de sa Charte et dans la promotion d'un respect mutuel et de l'égalité entre les nations et les peuples.

Le multilatéralisme est au cœur du système international et inspire une motivation et un engagement vigoureux. C'est la raison pour laquelle l'ONU offre un cadre fiable pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, renforçant la démocratie, protégeant les droits de l'homme et les libertés fondamentales, respectant le droit international et encourageant le développement économique et social de tous les États.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

L'Organisation mondiale connaît actuellement un processus de réforme indispensable suscité par de grandes réalisations, mais également par certains revers, voire des échecs. Le Monténégro est favorable à un processus de réformes pragmatiques au sein de l'ONU. En tant que petit État, nous sommes particulièrement attachés au renforcement de l'autorité de l'Assemblée générale et des autres organes de l'ONU.

Le Conseil de sécurité est au cœur du processus général de réformes et doit être transformé sur la base d'une représentation régionale équitable, de la transparence et de l'amélioration de ses méthodes de travail. Le Monténégro appuie les négociations intergouvernementales. Nous faisons de toute évidence face à un processus très difficile et complexe auquel le Monténégro tentera toutefois de contribuer.

Le respect des droits et libertés fondamentaux, le renforcement des droits confessionnels et minoritaires et l'amélioration des relations de bon voisinage continueront d'être les fondements de notre stabilité nationale et régionale. Notre engagement aux niveaux national, régional et international est donc axé sur l'état de droit et la lutte contre la corruption et la criminalité organisée.

Nous fêtons cette année le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette Déclaration demeure vitale et applicable. Nous sommes pleinement attachés à sa mise en œuvre et déterminés à défendre les valeurs et principes qu'elle incarne. Dans cette optique, le Monténégro a présenté sa candidature pour devenir membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2012-2015.

Étant donné que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est l'un des objectifs clefs de la politique de l'ONU, il est normal que les petits États en développement comme le Monténégro soient résolus à déployer des efforts concertés à cette fin. Conscient de toutes les difficultés entravant la mise en œuvre de ce programme, le Monténégro pense, comme le Secrétaire général, que la réunion de haut niveau d'hier a contribuer à renforcer la volonté de réaliser les objectifs fixés.

Les défis que nous devons relever aujourd'hui, notamment sur le plan politique, les foyers de tension, les violations flagrantes des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la prolifération des armes de destruction, le terrorisme, la dégradation de l'environnement et les changements climatiques exigent une réponse appropriée et une action décisive. Nous pensons qu'aucune réponse efficace ou durable n'est possible sans l'action concertée de toute la communauté internationale.

Les pays en transition, tels que le nôtre, ont une expérience intéressante et souhaitent ardemment offrir un appui continu pour mettre en œuvre le Consensus de Monterrey à la lumière de la Conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra bientôt à Doha. Les difficultés économiques auxquelles se heurtent ces pays en transition ont une incidence sur la dynamique et la manière dont nous examinons les autres questions, rendant la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire indispensable. Les besoins en matière de développement et les priorités des pays africains, débattus en détail au cours de la réunion de haut niveau du 22 septembre, exigent d'urgence une solidarité et un appui mondiaux.

Le Monténégro appuie vigoureusement les efforts déployés par l'ONU pour résoudre les problèmes causés par la crise énergétique, en particulier la flambée des prix des denrées alimentaires dans le monde. Nous appuyons également pleinement l'idée du Secrétaire général et de l'ONU de veiller à ce que la communauté internationale se concentre sur les questions vitales telles que le prix des denrées alimentaires et la sécurité alimentaire, outre les questions relatives aux changements climatiques et les objectifs du Millénaire pour le développement. La raison sous-jacente est évidente : puisque tout le monde est touché, tout le monde a à cœur de régler ces problèmes.

C'est ainsi que nous sommes favorables au cadre multilatéral proposé par l'ONU. Nous nous félicitons de l'adoption récente de la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, et sommes convaincus qu'une action internationale intégrée est la meilleure réponse.

Préoccupé par les questions d'environnement, le Monténégro est attaché au lien interactif qui existe entre les aspects environnementaux de la protection des ressources naturelles, d'une part, et la production et la distribution d'aliments biologiques, d'autre part. En outre, le Monténégro encourage la création d'un environnement commercial international favorable aux petits producteurs et aux pays en développement. Les

partenariats entre les secteurs privé et public concernant des projets concrets, en tant que manière de coopérer entre mon gouvernement et les institutions spécialisées de l'ONU dans le domaine du rendement énergétique, revêtent également une importance particulière pour nous.

Le Monténégro a de nombreuses raisons d'être satisfait de la dynamique et des résultats de ses processus de réforme en cours. La promotion de la démocratie, de l'égalité et de la tolérance entre les États et les peuples a toujours été et continue d'être notre doctrine politique. Nous sommes motivés par notre désir de stabilité et de développement économique et culturel, comme nous en avons fait la preuve concrètement dans les relations que nous entretenons avec nos voisins et les partenaires régionaux. C'est également le fondement des progrès réalisés par le Monténégro dans l'intégration européenne et euro-Atlantique.

L'Union européenne (UE) et le programme de l'OTAN se fondent sur les principes de la démocratie, une économie de marché performante, des institutions efficaces et la primauté du droit. Dans le cadre du processus d'intégration, on met l'accent sur la dynamique et les délais fixés pour réaliser des progrès dans tous les domaines, y compris celui de la réforme dans la politique, la législation, l'économie et l'administration publique.

Cette année, le Monténégro s'est rallié à l'Union pour la Méditerranée. Nous sommes reconnaissants à nos partenaires de l'UE et aux autres membres qui ont lancé cette initiative importante pour l'appui qu'ils nous ont fourni. Le Monténégro est prêt à apporter son concours et à prendre activement part à la revitalisation des projets résultant de cette initiative.

Le Monténégro fait un pas en avant dans le domaine de sa politique sécuritaire axée sur la coopération multilatérale et a pour objectif de créer un cadre législatif permettant le déploiement de notre personnel de police, militaire et civil dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies. Le Monténégro a contribué à ce type de mission au XIX^{e} siècle il y a plus de 100 ans, et nous nous préparons à renouveler cet engagement pour satisfaire aux besoins actuels de promotion de la paix et de la démocratie.

Pour terminer, je voudrais répéter que le Monténégro est déterminé à contribuer au renforcement et à la promotion de l'ONU dans l'effort que nous déployons ensemble pour apporter des réponses adéquates aux défis multiples que le monde doit actuellement relever.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Monténégro de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. René Garcia Préval, Président de la République d'Haïti

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Haïti.

M. René Garcia Préval, Président de la République d'Haïti, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. René Garcia Préval, Président de la République d'Haïti, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Préval : Il y a tout juste un an (voir A/62/PV.6), je rappelais devant cette Assemblée que je portais par-devant elle la parole d'un peuple qui, depuis 200 ans, endure l'expérience d'une profonde souffrance résultant de toutes sortes de privations matérielles et d'une totale vulnérabilité face aux risques et aux désastres naturels.

J'étais alors loin de penser que je me retrouverais ici un an plus tard, avec comme toile de fond l'image de centaines d'enfants, de femmes et de vieillards emportés par les eaux, de centaines de milliers d'habitants se retrouvant subitement sans abri, de dizaines de milliers de tonnes de récolte agricole détruites en quelques heures, sans parler des innombrables dommages causés aux infrastructures de base telles que les voies de communication, les ouvrages d'art, les systèmes d'irrigation, de transport électrique, d'eau potable, etc.

Dire que ces cataclysmes surviennent seulement quatre mois après que les premiers mouvements de colère de la population contre la flambée des coûts des

denrées alimentaires, mouvements qui seront répliqués presque à l'échelle de la planète, comme pour exprimer un cri collectif des pauvres à ce qui s'annonçait au-delà d'une simple crise alimentaire mondiale, comme le refus d'un ordre dont les pauvres ont été trop longtemps les seuls à faire les frais.

Les dégâts causés par le passage de ces quatre ouragans successifs en moins de deux mois ont fait reculer Haïti de plusieurs années. Ces ouragans mettent à l'épreuve, à rude épreuve, nos capacités de résistance, surtout lorsqu'il faut se rendre compte que toutes ces victimes, de même que leur famille, que toutes ces entreprises, grandes ou petites, sont livrées à elles-mêmes et attendent de l'État et de l'État seul, les moyens de leur relèvement ou de leur retour en affaires, faute de systèmes d'assurance de marché adéquats pour compenser ces pertes résultant de ces nombreux dommages.

Monsieur le Secrétaire général, je ne saurais assez vous remercier du grand élan de sympathie que le système des Nations Unies a démontré envers les Haïtiens après ces catastrophes. Comment vous remercier de la mobilisation que les institutions des Nations Unies sur le terrain ont orchestrée pour porter secours aux plus vulnérables et aider les familles sinistrées à faire face aux problèmes les plus urgents?

Comment remercier les nombreux pays amis qui ont très rapidement mobilisé leurs ressources propres et leur logistique pour venir en aide aux Haïtiens? Comment traduire notre reconnaissance vis-à-vis de ces manifestations de compassion et ces nombreuses initiatives de solidarité en provenance de la société civile et du secteur privé de ces mêmes pays amis?

Comme les grands maux, Monsieur le Secrétaire général, n'arrivent pas sans compensation, comment pourrais-je ne pas prendre en compte ce gigantesque mouvement de solidarité issu de l'intérieur même de notre pays, impliquant en une mobilisation sans pareille les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales, sans oublier évidemment les millions d'Haïtiens vivant à l'étranger, tous s'efforçant de travailler en synergie avec les pouvoirs locaux et les institutions spécialisées de l'État central?

Malgré les souffrances que les Haïtiens endurent aujourd'hui en raison de l'effet cumulatif des calamités qui leur tombent sur la tête, je ne puis évidemment m'empêcher de porter mon regard sur nos voisins, des pays comme Cuba, la République dominicaine, le Mexique, nos pays frères de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), et certains États de la côte Sud des États-Unis qui ont, eux aussi, enduré d'importants dommages résultant de ces premiers ouragans de la saison. Nous disons bien les premiers ouragans de la saison. Comment ne pas avoir aussi en mémoire le spectacle des cataclysmes qui ont frappé l'Inde, le Bangladesh et d'autres régions du continent asiatique?

Mais, par-delà ces calamités que nous pourrions, avec une certaine facilité, imputer à la nature, comment ignorer les autres calamités dont nous, humains, sommes directement responsables, à travers les faits de guerre et la destruction que nous orchestrons avec acharnement en différents points de la planète? À tous les citoyens de ces pays affectés par la violence des hommes et les calamités naturelles, à leurs familles et à leurs représentants, ici, dans cette assemblée, j'adresse au nom du peuple haïtien, mes meilleurs vœux de courage dans leur effort de reconstruction, dans leur quête de paix et de bonheur; et je les accompagne dans cet effort, de l'assurance de notre sentiment de solidarité et de fraternité.

Tout en saluant cet immense élan de générosité envers mon pays, tout en m'inclinant devant cette solidarité, tout en reconnaissant son caractère de nécessité par rapport aux besoins immédiats des personnes sinistrées, je ne puis m'empêcher d'attirer votre attention sur les inquiétudes qu'il soulève pour les Haïtiens. Je suis inquiet parce que je connais la profondeur du mal qui nous affecte. Je suis inquiet parce que j'appréhende le moment où cette solidarité, une fois épuisée avec la première vague de compassion humanitaire, nous laissera comme chaque fois, seuls mais vraiment seuls, face à de nouvelles catastrophes, pour voir recommencer, dans un rituel, les mêmes exercices de mobilisation.

Je suis inquiet parce que les Haïtiens risquent de se retrouver seuls pour assurer la seule vraie tâche qui est à entreprendre aujourd'hui : celle de la reconstruction du pays, de ses capacités productives et ses équipements sociaux. Celle d'un nouveau rêve à donner à notre jeunesse; d'un nouvel espoir à donner aux pauvres; d'une nouvelle confiance à redonner à nos citoyens, toutes tendances politiques, toutes couches sociales confondues. Un projet de reconstruction pensé selon une approche systémique et pouvant compter sur une véritable solidarité pour mobiliser les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Voilà pourquoi, nous sommes sceptiques vis-à-vis de l'aide alimentaire importée et des modalités traditionnelles selon lesquelles elle s'exerce. Nous devons briser le paradigme de la charité dans notre approche de la coopération internationale. Parce que la charité n'a jamais aidé aucun pays à sortir du sous-développement.

Les Indiens qui ont habité nos terres et les Africains qui les y ont remplacés par la suite, ont aidé une bonne partie de l'humanité à édifier son opulence d'aujourd'hui. Nous sommes de rudes travailleurs, pétris par le dur labeur et dotés d'un sens aigu pour la création d'entreprises et le commerce.

Si la communauté internationale veut faire quelque chose d'utile avec nous, c'est d'aider les Haïtiens à mettre en valeur ce potentiel. La libéralisation du commerce peut être bénéfique pour l'humanité, en particulier pour les pauvres qui ont la possibilité de produire pour un marché plus grand. À condition que cette libéralisation se fasse sans hypocrisie ni mystification et sur la base de règles claires, transparentes, qui sont les mêmes pour tous et que les puissances qui les promeuvent commencent d'abord par respecter.

Mettre en place et maintenir de véritables capacités productives et commercialiser dans des conditions équitables sont les conditions premières pour que les pays pauvres fassent sauter la chaîne de la pauvreté. Le jour où l'aide au développement se réalignera sur ce critère, alors la lutte contre la pauvreté et la faim dans le monde prendra un nouveau tournant sur cette planète.

On s'apercevra alors que les pauvres ne sont pas si pauvres que cela. On s'apercevra qu'ils ont à leur disposition des actifs que les politiques publiques, les institutions et les programmes de coopération ne valorisent pas suffisamment. On s'apercevra que les terres et les maisons sans-papiers qu'ils possèdent, et les commerces informels qu'ils entretiennent, sont aussi des capitaux qui peuvent circuler valablement dans l'économie et participer à la création de nouvelles richesses.

Il suffit de les formaliser. Il suffit de mettre un titre de propriété à la disposition des propriétaires de ces terres et de ces maisons. Il suffit aussi de formaliser ces commerces. J'ai commencé avec certains de nos partenaires les discussions pour procéder rapidement à une évaluation exhaustive des besoins nouveaux créés par les dommages à nos infrastructures, avec la perspective d'élaborer un plan global de reconstruction, qui servira de fil conducteur pour les efforts de coopération avec notre pays.

Monsieur le Président, mardi dernier, à l'occasion de l'ouverture de cette soixante-troisième session de notre Assemblée générale, j'ai écouté votre déclaration d'ouverture avec beaucoup d'attention. La création de l'Organisation des Nations Unies a été, en effet, une conquête importante dans l'histoire de la lutte de l'humanité pour remédier à la misère et construire un monde de paix basé sur l'équité et le respect des droits de chacun.

Cette Organisation demeure encore le principal lieu privilégié pour débattre des problèmes de notre planète et faire entendre la voix des pauvres et des laissés-pour-compte. II ne faut pas permettre que son fonctionnement soit entravé par une incapacité à prendre en compte la voix que sa majorité exprime. Il ne faut pas permettre que ses institutions apprennent à exister et à n'exister que pour elles-mêmes, en laissant au second plan, la mission de service premier qui est à la base de leur fondation.

Je suis donc d'accord avec vous, Monsieur le Président, que notre Organisation a besoin d'une réforme en profondeur, pour qu'elle devienne plus efficace, plus transparente et véritablement démocratique. Sans quoi, elle risque de devenir objet de ressentiment pour les petits et objet de dérision pour les grands. Nous n'avons pas besoin de cela en ces jours difficiles, ces jours difficiles et incertains pour notre planète, ces jours où cette planète est mise à rude épreuve par une combinaison de crises de toutes sortes; crises multidimensionnelles dont la résolution dépendra de notre capacité collective à y faire face d'une manière solidaire, efficace et équitable.

Le dialogue de haut niveau que vous avez annoncé sur la démocratisation de l'Organisation des Nations Unies, si nous l'abordons avec courage et détermination, nous mettra sur la piste des transformations à apporter à ses structures et à son mode de fonctionnement. De telles réformes ne peuvent être qu'une source d'inspiration et de modèle pour les petits pays, en proie comme nous à des difficultés de longue date, pour mettre fin à la fragilité institutionnelle, et parvenir à la stabilité politique et à un état de droit pleinement opérationnel.

Les chefs d'État et de Gouvernement ici présents font partie de ceux à qui le sort a confié les destins de notre planète. Le monde qui se refait autour de nous est un monde où richesse et pauvreté ne peuvent plus se confiner à l'intérieur d'espaces clos, séparés par des frontières infranchissables. Le changement climatique ne connaît pas de frontière. Les virus, les maladies, sont des sans-papiers insaisissables. La faim du pauvre est une menace et continuera d'être une menace pour le bonheur du riche.

La question qui nous est posée collectivement aujourd'hui est celle-ci : périrons-nous ensemble parce que nous n'avons pas su assumer ensemble notre mission avec courage? Ou accepterons-nous de nous mobiliser pour un nouveau projet d'humanité, articulé autour d'une nouvelle forme de gouvernance solidaire et responsable, pour sauver notre belle planète et donner la chance pour nos enfants de construire un monde meilleur?

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Haïti de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. René Garcia Préval, Président de la République d'Haïti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Kalkot Matas Kelekele, Président de la République de Vanuatu

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Vanuatu.

M. Kalkot Matas Kelekele, Président de la République de Vanuatu, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Kalkot Matas Kelekele, Président de la République de Vanuatu, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kelekele (*parle en anglais*) : C'est pour moi un immense plaisir que d'adresser mes félicitations à M. Miguel d'Escoto Brockmann pour son élection. C'est avec un vif intérêt que j'ai lu la nouvelle de son élection en tant que Président de l'Assemblée à sa soixante-troisième session. Je note également les propos qu'il a tenus le 4 juin de cette année à la suite de son élection (voir A/62/PV.99) : pour que l'ONU soit plus efficace, il faut comme son nom l'indique, qu'elle soit unie. Il faut qu'elle soit une organisation au sein de laquelle les nations sont unies, et non pas divisées ou encore moins soumises. Nos nations doivent être unies dans leurs efforts pour démocratiser l'ONU, unies dans leur détermination, au nom du bien-être des générations présentes et futures, à préserver le monde du fléau de la guerre entre les États Membres et des actes d'agression.

Je le félicite, lui et le Vice-Président, de leur élection à l'Assemblée générale dont ils guideront les travaux. Je pense que l'élection de M. d'Escoto Brockmann, en tant que dirigeant, en tant que prêtre et humble serviteur de Dieu de la République du Nicaragua, à la présidence de l'Assemblée vient à point nommé en ces temps difficiles.

Je voudrais également féliciter S. E. M. Srgjan Kerim de la manière admirable dont il a dirigé l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session.

Je suis très honoré d'être le premier Président de la République de Vanuatu à s'adresser à cette Assemblée, car c'est la première foi que le chef d'État de Vanuatu vient à l'ONU depuis l'adhésion du pays à l'Organisation en 1981. Dans ce contexte, permettez-moi également de féliciter le Secrétaire général pour son élection et pour son attachement sans faille à la revitalisation de l'ONU.

Pour toutes ces raisons, c'est pour moi un honneur et un privilège que de m'adresser à l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session pour lui faire part de quelques propos et de quelques réflexions au nom du peuple vanuatuan. Il y a 27 ans, le 15 septembre 1981, Vanuatu est devenu le 155e Membre de la famille des Nations Unies. Ce jour-là, notre Premier Ministre, le premier à avoir occupé ce poste et celui qui a exercé ses fonctions le plus longtemps, le père fondateur de notre nation – le regretté docteur, dirigeant et prêtre père Walter Hadye Lini – s'est exprimé devant l'Assemblée au nom du peuple de Vanuatu, avec fierté, humilité et gratitude. Il a remercié l'ONU de l'appui qu'elle avait fourni par le biais du Comité spécial des Vingt-Quatre (Comité de la décolonisation).

Le père Lini a dit que, de ce fait, l'ONU avait une place toute particulière dans le cœur du peuple vanuatuan qui éprouve une grande estime pour elle. Il a

également indiqué que notre nation était énormément redevable à de nombreux pays représentés à l'Assemblée, qui ont appuyé les progrès accomplis de haute lutte par notre nation pour accéder à l'indépendance.

C'est dans le même esprit que j'invite l'ONU à continuer de défendre les intérêts des pays et des peuples qui poursuivent leur lutte pour la liberté et pour une place permanente parmi nous. L'ONU est l'organisation de la famille des nations et des peuples souverains indépendants du monde. Elle doit être résolue à promouvoir la paix, la sécurité et l'égalité dans le monde entier.

Dans le monde, la majorité a accepté le phénomène des changements climatiques comme une réalité et non plus comme une théorie académique. De Kyoto à Bali, ce constat n'a cessé de se répéter.

Le fait que les catastrophes naturelles et leur force destructrice frappent de plus en plus fréquemment nous rappelle malheureusement la vulnérabilité croissante de l'environnement mondial actuel, où la nature ne connaît aucune frontière. Les graves conséquences des catastrophes naturelles nous rappelleront sans cesse les difficiles expériences et les défis en matière de développement auxquels font face de nombreux pays insulaires.

Je m'associe à mes collègues de la région du Pacifique pour inviter la communauté internationale à prendre des mesures plus concertées afin de relever le défi des changements climatiques en tant que question de sécurité. À moins que la tendance actuelle au réchauffement de la planète ne s'inverse grâce à une action internationale sincère et coordonnée menée dans le cadre de l'ONU, certaines nations du Pacifique seront submergées. Si une telle tragédie devait se produire, l'ONU et ses Membres auraient échoué dans leur tâche première et fondamentale vis-à-vis d'un Membre et de son peuple innocent, tâche stipulée à l'Article I de la Charte des Nations Unies.

En 2003, la croissance économique du Vanuatu a rebondi, atteignant 3,2 % alors qu'elle s'établissait à -2,6 % en 2001 et -7,4 % en 2002. Elle a ensuite été constante en 2004 et 2005, avec un taux de croissance publié de 5,5 % et 6,8 % respectivement, alimentée essentiellement par la croissance du secteur des services, et en particulier du tourisme.

Comme les membres le savent, l'un des aspects du statut des pays les moins avancés (PMA) est l'examen tous les quatre mois par le Conseil économique et social de la liste des PMA en vue de recommander leur radiation de la liste ou l'inclusion de nouveaux pays. C'est à cet égard que je souhaite porter à l'attention de notre Assemblée une question qui préoccupe sérieusement les gouvernements de Vanuatu et de nombreux autres petits États insulaires en développement du Pacifique.

Nous pensons que la règle de reclassement actuelle pose un problème systémique que l'on peut facilement régler si les États Membres étaient disposés à reconnaître son importance pour des pays comme le Vanuatu et d'autres nations du Pacifique. La décision de retirer à un pays son statut de PMA doit, selon nous, impliquer la reconnaissance de progrès socioéconomiques indéniables et durables dans le pays concerné. Les critères sur lesquels s'appuie l'ONU pour prendre une telle décision sont généralement légitimes et équitables, et je les rappellerai brièvement : premièrement, il est attendu du pays qu'il jouisse d'un meilleur revenu par habitant; deuxièmement, les ressources humaines du pays doivent avoir sensiblement progressé; et, troisièmement, le pays doit s'être mieux armé contre les chocs externes – autrement dit, être devenu moins vulnérable au plan économique.

Un pays est recommandé pour radiation de la liste s'il remplit au moins deux de ces trois critères. En d'autres termes, la règle postule de manière implicite que les trois critères sont d'égale importance. Si un pays, quel que soit son degré de vulnérabilité, est parvenu à un revenu par habitant supérieur à 900 dollars, ce qui n'est pas difficile pour un petit État, et qu'il dispose d'un meilleur capital humain, on considère qu'il est devenu structurellement plus fort et qu'il est maintenant prêt à poursuivre ses efforts de développement sans bénéficier du traitement accordé aux PMA.

Le Vanuatu et les autres pays du Pacifique estiment qu'il est crucial de reconnaître l'importance primordiale du critère de vulnérabilité et de lui accorder en conséquence une valeur prédominante. Celui-ci est en effet le seul critère qui importe vraiment pour les petits États vulnérables comme le nôtre.

Le Vanuatu et les autres pays du Pacifique sont considérés comme éligibles à la radiation sur la base de

l'amélioration de leur revenu par habitant et de leurs ressources humaines. Ils restent parmi les pays les plus vulnérables du monde, aux plans tant économique qu'écologique, et cela doit être pris en considération par l'ONU. Nos pays pourraient se voir rayés de la liste des PMA du fait qu'ils ont accru leur revenu par habitant, même si la durabilité de ce revenu est constamment remise en question par la grande vulnérabilité des économies insulaires aux chocs tels que les fréquents cyclones, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques et l'élévation du niveau de la mer.

Les ouragans qui ont récemment frappé cette partie du monde nous rappellent les effets destructeurs que de tels phénomènes ont sur le processus de développement des pays insulaires et des PMA. Les membres sont peut-être conscients que le « paradoxe insulaire » – lorsque la prospérité relative fait oublier une grande vulnérabilité – reste ignoré, malgré l'appel répété à une réforme de la règle de radiation qui ferait de la faible vulnérabilité un critère sine qua non ou obligatoire.

Ce n'est pas la première fois que le Vanuatu, en s'adressant à l'Assemblée, appelle l'ONU à revoir la manière dont le statut de pays moins avancé est déterminé. Il y a 11 ans, en 1997, un ancien Premier Ministre a demandé instamment une révision urgente des critères de radiation de la liste des PMA, ce qui a amené l'ONU, dans un geste équitable et fondé, à introduire un critère de vulnérabilité.

Je réitère le plaidoyer du Vanuatu en faveur d'une réforme de la règle de radiation, et je veux souligner que la réforme à laquelle nous appelons est légère et raisonnable et pourrait à ce titre être adoptée par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale sans modifier les grandes lignes de la méthodologie établie. Nous estimons que le moment est venu pour l'ONU de boucler la boucle en rendant ce critère prédominant, de sorte qu'aucun pays très vulnérable ne soit reclassé contre sa volonté et condamné à perdre le niveau d'appui préférentiel dont il continue d'avoir besoin. Une telle réforme rendrait justice aux pays qui n'ont pas accompli les progrès structurels visés.

Nous exhortons également les experts du Comité de la planification du développement à envisager sérieusement d'entreprendre des visites sur place afin de constater par eux-mêmes les expériences de développement des pays concernés plutôt que de tirer des conclusions à partir d'indicateurs statistiques théoriques qui présentent des anomalies.

En 2004, le Gouvernement de Vanuatu a créé son comité national sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), lequel a adopté un plan d'action pour la réalisation des OMD. Dans son premier rapport, paru en 2005, le Comité national sur les OMD a conclu que les perspectives de réalisation de ses OMD par le Vanuatu étaient faibles à moyennes. On peut y voir l'effet d'une mauvaise harmonisation avec les priorités gouvernementales et d'une allocation inadaptée des ressources pour la mise en œuvre du plan d'action.

Néanmoins, nous sommes heureux de signaler qu'en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Vanuatu s'efforce de mettre en place des mécanismes visant à appliquer ses stratégies sectorielles en recensant les problèmes clefs, ainsi que les interventions nécessaires pour y remédier, et en définissant la couverture et le coût de ces interventions. Nous estimons que, si nous parvenons à cela, nous serons alors en mesure d'accélérer les progrès sur les OMD et que, d'ici à 2015, le Vanuatu pourra soumettre un rapport plus positif à l'Assemblée.

Au Sommet du Millénaire, M. Barak Sope Maautamate, qui était alors Premier Ministre du Vanuatu, a invité l'ONU à examiner la légalité de son action de 1962, lorsqu'elle a entériné l'Accord de New York pour administrer la prétendue Loi d'autodétermination de la Papouasie occidentale.

La Charte des Nations Unies consacre les principes qui continuent de guider les efforts de l'Organisation dans les processus d'autodétermination. Elle appelle à la reconnaissance et au respect du droit fondamental et inaliénable des peuples et des territoires encore soumis au régime colonial de déterminer leur propre avenir. Nous ne pouvons pas nous faire les champions de la démocratie tant que l'ONU continue de passer sous silence le cas de la Papouasie occidentale, dans lequel elle joue elle-même un rôle.

La question des demandes de prolongement des limites du plateau continental soumises à l'ONU est une question qui revêt une importance nationale capitale. Comme pour d'autres nations plus petites, le manque de capacités techniques et de ressources financières nous a empêchés d'avancer dans l'élaboration de notre demande et c'est pourquoi nous prions l'ONU de bien vouloir envisager la possibilité

de reporter la date limite de présentation des demandes afin de permettre aux pays comme Vanuatu de participer pleinement au processus. Nous demandons à nos partenaires de développement d'être compréhensifs et nous les prions instamment d'examiner la possibilité de financer cet important exercice.

Pour Vanuatu, en marge de la question du prolongement du plateau continental, se trouve le problème de son différend avec la République française, l'ancienne autorité coloniale, au sujet de notre plateau continental situé au sud du pays.

En ce qui concerne les réformes de l'ONU, nous croyons que pour rendre l'Organisation véritablement démocratique, des réformes au sein du Conseil de sécurité sont indispensables de manière à rendre cet organe plus représentatif de l'ensemble des États Membres. À cet égard, nous pensons que le Japon et l'Inde méritent d'obtenir un siège permanent au Conseil.

En cette période critique de crise mondiale, je voudrais rappeler l'aphorisme qui sous-tend les fondements de l'ONU. Tiré du livre du grand prophète Michée, il est gravé sur les murs du Siège de l'ONU :

> « De leurs épées ils forgeront des socs et de leurs lances des serpes; une nation ne lèvera pas l'épée contre une autre nation et on n'apprendra plus la guerre » (*La Bible, Michée 4:3*)

Ce n'est pas une coïncidence si le thème de la présente Assemblée est l'expression beaucoup plus claire de ces paroles prophétiques, que l'ONU a négligées au fil des ans. Comptant parmi les plus petits Membres de la famille des nations représentées à l'ONU, Vanuatu réaffirme son attachement à la consolidation de la paix et de la sécurité mondiales. Nous restons également déterminés à soutenir les missions de maintien de la paix des Nations Unies, en signe de modeste contribution à cette noble cause.

Enfin, nous nous félicitons que l'année 2009 ait été proclamée Année internationale de la réconciliation. Nous prions et souhaitons tous qu'un jour vienne où les compromis véritables et la volonté politique l'emporteront. Nous encourageons tous les membres de notre famille des nations à appréhender l'année 2009 avec l'esprit et le cœur ouverts. Pour faire reculer les tensions et la haine, nous devons avoir le courage de réconcilier nos différences et de joindre nos forces sur un terrain qui permette de rehausser le noble rôle que joue l'Organisation en matière de consolidation de la paix et de développement.

Pour conclure, je voudrais transmettre la gratitude du Gouvernement vanuatuan à tous nos partenaires de développement qui ont généreusement contribué aux efforts de développement de notre pays. Nous souhaitons remercier en particulier l'Australie, la Chine, l'Union européenne, la Nouvelle-Zélande, le Japon, les États-Unis d'Amérique et la France. Nous tenons également à saluer l'appui reçu de la part de nos autres partenaires, notamment l'Inde, la Turquie, la Corée du Sud, la Malaisie, l'Indonésie et le Canada, ainsi que d'institutions multilatérales telles que la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, et d'autres organismes des Nations Unies.

M. Baugh (Jamaïque), Vice-Président, assume la présidence.

Nous vivons des temps périlleux. Nous avons été créés de la main de Dieu et c'est Dieu qui a confié aux dirigeants du monde la responsabilité d'offrir un monde sûr et juste à tous ses peuples et à tous ses enfants. Le sort du monde est entre nos mains. Voilà ce qui doit nous inspirer.

Que Dieu bénisse les Nations Unies. Que Dieu bénisse la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Que Dieu nous bénisse tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Vanuatu de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Kalkot Matas Kelekele, Président de la République de Vanuatu, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Gabriel Ntisezerana, Second Vice-Président de la République du Burundi

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du second Vice-Président de la République du Burundi.

M. Gabriel Ntisezerana, Second Vice-Président de la République du Burundi, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Gabriel Ntisezerana, Second Vice-Président de la République du Burundi, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Ntisezerana (Burundi) : Nous aimerions tout au préalable, nous associer aux orateurs qui nous ont précédé pour présenter, au nom du Président de la République du Burundi, S. E. M. Pierre Nkurunziza, et au nom de toute notre délégation, nos vives et chaleureuses félicitations à M. Miguel d'Escoto Brockmann pour sa brillante élection à la présidence de nos travaux. Nos félicitations s'adressent en outre aux autres membres du Bureau.

Nous voudrions également rendre un hommage mérité à son prédécesseur, M. Srgjan Kerim, pour la compétence et la sagesse avec lesquelles il a conduit les travaux de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Nous saisissons également cette occasion pour renouveler nos chaleureuses félicitations, au Secrétaire général Ban Ki-moon pour le savoir-faire et le dynamisme avec lesquels il dirige notre Organisation. Nous tenons à saluer particulièrement son dévouement à la cause de la paix et du développement qu'il n'a jamais cessé de manifester à l'endroit de notre pays, le Burundi, en l'aidant à asseoir et consolider la paix et la stabilité.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance au Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB).

La soixante-troisième session de l'Assemblée générale tient ses assises au moment où le peuple burundais savoure déjà la fin de la guerre entre l'armée gouvernementale et le mouvement Parti pour la libération du peuple hutu – Forces nationales de libération (Palipehutu-FNL). Les délégués des deux parties siègent autour d'une même table depuis le mois de mai dernier et veulent arrêter les voies et moyens de mettre en application l'Accord global de cessez-le-feu signé en Tanzanie le 7 septembre 2006. Qu'il nous soit permis de remercier la communauté internationale, l'ONU, l'Union africaine et l'Initiative régionale pour la paix au Burundi, pour leur implication remarquable dans le retour des dirigeants du mouvement Palipehutu-FNL au Burundi. Nous saisissons cette occasion pour demander à ce mouvement de s'engager résolument dans le processus de paix, notamment en mettant fin au ravitaillement forcé de ses combattants par les populations. Pour sa part, le Gouvernement burundais réaffirme qu'il ne ménagera aucun effort pour permettre l'avancée du processus de paix.

La présente session se tient trois ans après la mise en place des institutions démocratiquement élues, et c'est la toute première fois au Burundi, dans l'histoire de notre pays, qu'un pouvoir issu des élections dure plus de trois ans. C'est une étape importante dans la démocratie. La population en général et le Gouvernement en particulier s'en félicitent.

Grâce notamment à l'appui de la Commission de consolidation de la paix, le Gouvernement burundais vient de lancer à travers tout le pays, des cadres de dialogue entre les partenaires sociopolitiques du Burundi : les dirigeants des partis politiques, les parlementaires, la société civile et les médias échangent sur les défis de l'heure pour notre pays en vue de créer un consensus sur le fonctionnement de la démocratie au Burundi. Et dans le cadre de la promotion d'une justice saine et de la réconciliation nationale, le Gouvernement va bientôt organiser des consultations nationales sur les mécanismes de justice transitionnelle.

Notre gouvernement a une ferme volonté de faire respecter les droits de l'homme sous toutes ses formes. Ce n'est pas une tâche facile dans un pays qui sort fraîchement d'une guerre civile de plus de 15 ans. Toutefois, plusieurs actions ont été menées et d'autres sont en cours : une commission nationale indépendante des droits de l'homme et un forum national des enfants vont bientôt être mis en place. En outre, un nouveau code pénal contenant des dispositions permettant de réprimer sévèrement les violences sexistes est sur la table du Parlement, lequel Parlement fonctionne normalement aujourd'hui. Dans le même cadre, le Gouvernement a nommé des agents de liaison pour les droits de l'homme dans tous les départements ministériels, et leur formation dans ce domaine et à l'éducation pour la paix est en cours.

Au Burundi, la sécurité est globalement bonne sur tout le territoire national. Nous faisons néanmoins face quelques formes d'insécurité liées aux agressions et tueries dues essentiellement aux vols à main armée et aux litiges fonciers. Pour juguler ces phénomènes, le Gouvernement a entrepris le désarmement de la

population civile. Il s'agit d'une action très importante et très difficile d'autant que les armes détenues par la population sont très nombreuses. Nous sommes convaincus que si ces armes ne sont pas retirées de la circulation et détruites, la paix et la sécurité seront toujours menacées. Nous comptons donc sur l'appui des partenaires de développement pour récupérer toutes les armes et munitions, surtout dès que les combattants du mouvement Palipehutu-FNL auront achevé leur intégration.

Oui, notre pays se relève difficilement des effets dévastateurs de la guerre civile, mais le produit intérieur brut reste parmi les plus bas de la planète. Le pouvoir d'achat de la population s'est dégradé et l'inflation n'a cessé de galoper surtout avec le phénomène international de la hausse généralisée des prix des produits alimentaires et pétroliers.

Sous un autre angle, nous venons d'organiser le recensement général de la population et de l'habitat qui va nous permettre de disposer de données fiables sans lesquelles il serait difficile d'élaborer des projets de développement durable. Les résultats dudit recensement permettront au Gouvernement de mieux planifier les politiques scolaire et sanitaire auxquelles nous accordons une attention particulière comme en témoignent les mesures déjà prises pour la gratuité des soins de santé dispensés aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes qui accouchent, de même que la gratuité de l'enseignement de base.

Le Gouvernement a négocié et mis en place des réformes macroéconomiques et structurelles appuyées par les partenaires de développement. Ces réformes concernent la stabilisation macroéconomique, la privatisation des entreprises publiques, une gestion bancaire et monétaire compatible avec une croissance durable.

Le Gouvernement est déterminé à lutter contre la corruption et la fraude fiscale et à promouvoir une transparence de qualité dans la gestion du patrimoine public. Qu'il nous soit permis de rappeler qu'une loi sur la lutte contre la corruption a été promulguée et qu'une cour et une brigade anti-corruption fonctionnent. L'Inspection générale de l'État joue son rôle et i1 convient de saluer l'apport non négligeable des organisations de la société civile.

Le Burundi se réjouit de la ratification du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs par neuf des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Nous allons naturellement poursuivre les démarches pour que tous les pays membres le ratifient.

Nous rappelons que le Burundi a adhéré à la Communauté de l'Afrique orientale (CAO) depuis juillet 2007. À l'heure où nous nous adressons à cette Assemblée, neuf parlementaires représentant le Burundi siègent au sein de l'Assemblée législative de ladite Communauté. Il s'agit d'une intégration qui ne va pas sans créer des défis pour le Gouvernement et le peuple burundais, surtout dont il est question, dans un avenir, proche de bâtir un marché commun, de réussir une union douanière, le point culminant étant la mise en place d'une fédération politique. Nous voudrions saisir cette opportunité pour exprimer notre gratitude aux États membres de la Communauté de l'Afrique orientale, qui ont compris les difficultés d'un pays sortant d'un conflit comme le nôtre et qui ont mis en place des mesures d'accompagnement à notre adhésion. Nous comptons bien entendu sur les appuis des partenaires de développement pour réussir tous les chantiers d'une intégration que nous jugeons stratégique pour la stabilité politique et le développement des pays de la sous-région.

Le maintien de la paix et de la sécurité est une tâche multidimensionnelle, qui est sujette à plusieurs défis que notre Organisation est appelée à relever. Nous mentionnons la prévention et la résolution des conflits, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, la lutte contre la pauvreté, la faim, les maladies et la pandémie de sida.

L'Organisation des Nations Unies déploie beaucoup d'efforts et de moyens afin de relever ces défis. S'il est vrai qu'un travail remarquable a déjà été réalisé, notre Organisation a cependant du pain sur la planche, car le chemin à parcourir est encore long. Faisons également remarquer que les conflits sanglants et les foyers de tension persistent, en Somalie, au Darfour, en Iraq, en Afghanistan, au Moyen-Orient, etc. Le terrorisme gagne toujours du terrain et fait plus de morts qu'une guerre classique. Mais cela ne doit pas nous décourager. Au contraire, notre Organisation doit montrer la capacité de prévenir ce genre de conflits et d'administrer des remèdes efficaces aux maux qui menacent l'humanité.

C'est donc au nom de la solidarité internationale que le Burundi a décidé d'apporter sa modeste

contribution dans la résolution de certaines crises en fournissant des observateurs militaires et policiers au Darfour et en Côte d'Ivoire et des contingents militaires de maintien de la paix en Somalie dans le cadre des opérations mises en place par l'Union africaine.

Le Burundi a accueilli avec beaucoup d'enthousiasme le défi planétaire que sont les objectifs du Millénaire pour le développement adoptés en 2000 et réaffirmés par la Déclaration du Sommet des chefs d'État et de gouvernement en septembre 2005. Nous sommes heureux de vous dire qu'avec sa politique de la gratuité de l'enseignement primaire et des soins de santé distribués aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes qui accouchent, le Burundi réalise des exploits qui méritent d'être soutenus. Tout en remerciant les pays et peuples qui nous aident beaucoup depuis le lancement de cette politique en 2005, nous voudrions en appeler à la solidarité internationale car cette politique exige du Gouvernement beaucoup de moyens que notre pays ne trouverait pas seul.

Oui, le Fonds mondial de solidarité pour la promotion d'un développement social et humain ainsi que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme existent. Hélas, malgré toutes ces initiatives, les résultats enregistrés restent mitigés. Nous lançons un appel aux pays développés qui ne l'ont pas encore fait, pour qu'ils mettent en pratique la promesse de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement.

Une attention particulière doit être portée au problème de l'ordre sur les marchés financiers internationaux, à la nécessité d'augmenter les investissements en Afrique, sur la gestion rationnelle des ressources hydrauliques et énergétiques, au transfert des technologies et aux accords commerciaux internationaux, à la question des changements climatiques et à la gestion des déchets toxiques.

Il est plus que jamais urgent d'harmoniser les procédures et les instruments afin de réaliser les objectifs communs, à savoir la lutte contre la faim, la réduction de la pauvreté dans le monde et la consolidation de la paix. À défaut, nous assisterons encore à la persistance des phénomènes tels que les drames de l'immigration clandestine, la fuite des cerveaux, l'intensification de la criminalité, etc.

En terminant notre propos, nous espérons qu'un minimum de volonté politique et davantage de solidarité internationale permettent à l'ONU de trouver des solutions adéquates aux fléaux de notre époque. Vive la solidarité internationale! Vive l'Organisation des Nations Unies!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le second Vice-Président de la République du Burundi pour l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Gabriel Ntisezarana, second Vice-Président de la République du Burundi, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Fakhruddin Ahmed, Conseiller principal du Gouvernement intérimaire de la République populaire du Bangladesh

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Conseiller principal du Gouvernement intérimaire de la République populaire du Bangladesh.

M. Fakhruddin Ahmed, Conseiller principal du Gouvernement intérimaire de la République populaire du Bangladesh, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Fakhruddin Ahmed, Conseiller principal du Gouvernement intérimaire de la République populaire du Bangladesh, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Ahmed (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Miguel d'Escoto Brockmann de son élection largement méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Je tiens à remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon pour le rôle moteur efficace qu'il joue pour promouvoir la paix dans le monde, la sécurité et le développement.

Je saisis cette occasion pour prononcer cette allocution également au nom des pays les moins avancés. Cette année a été difficile pour nombre de ces pays, avec la flambée des prix des denrées alimentaires et la menace d'un ralentissement économique. Mais nous demeurons résolus à faire face à la crise dans un esprit de compréhension mutuelle, d'entraide et de coopération, consacrées par la Charte des Nations Unies.

Ma déclaration aujourd'hui portera sur trois sujets qui sont intimement liés : la sécurité alimentaire, la démocratie et le développement. Ces questions sont inextricablement liées les unes aux autres et sont d'une importance cruciale pour le bien-être des citoyens du Bangladesh et des autres pays les moins avancés.

Nous avons assisté au cours de cette année à une augmentation extraordinaire des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, qui a porté atteinte à la sécurité alimentaire de nombreux pays parmi les moins avancés. Cette expérience doit renforcer notre détermination à chercher des solutions à long terme en vue d'un monde libéré de la faim. Au XXI^{e} siècle, la sécurité alimentaire pour tous les citoyens du monde doit être reconnue non seulement comme un impératif de développement, mais comme un impératif moral. Chaque vie humaine est sacrée, et il est de notre devoir collectif de fournir une alimentation et une nutrition suffisantes à tous les peuples du monde.

L'augmentation des prix des denrées alimentaires est ressentie avec acuité au Bangladesh, même si les importations représentent un très faible pourcentage de notre consommation totale de céréales. Les prix du riz produit dans le pays ont augmenté de près de 60 % au cours de l'année jusqu'en février 2008, alors que le pays était touché par deux inondations qui ont fait d'énormes dégâts et par un cyclone tropical qui a détruit l'une de nos récoltes de première importance. Pour un pays comme le Bangladesh, où environ 40 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et où les foyers pauvres consacrent jusqu'à 70 % de leurs revenus à l'achat des denrées alimentaires, une telle augmentation des prix de l'alimentation a eu des effets néfastes graves sur la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le développement humain.

L'insécurité alimentaire peut porter atteinte à l'essence même d'un régime politique démocratique et faire dérailler ses priorités de développement. Le coût de l'insécurité alimentaire se mesure non seulement par le manque, mais également par une instabilité accrue, qui peut se révéler très coûteuse pour la société. Même si l'économie de marché reste un outil incomparable pour la répartition efficace des ressources, les marchés sont souvent imparfaits, et aucun gouvernement ne peut pas rester inactif et espérer que le secteur privé résoudra la crise alimentaire. Mettre des denrées alimentaires à la portée de tous, à des prix raisonnables, reste une responsabilité fondamentale de tous les gouvernements. Au Bangladesh, nous avons pris cette responsabilité très au sérieux et fourni du riz à nos citoyens grâce à un système de distribution publique, afin que personne ne dorme le ventre vide.

Peu de temps après avoir pris ses fonctions en janvier 2007, notre gouvernement a annoncé l'élaboration d'un programme pour organiser des élections véritablement démocratiques et significatives. Cette tâche n'a pas été aisée, car des décennies de corruption ont gravement sapé notre démocratie et notre économie. Les effets néfastes de la corruption ont affaibli nos institutions publiques essentielles, ce qui a en fin de compte nui aux simples citoyens du Bangladesh, qui étaient déjà dans une situation difficile. Mon gouvernement est déterminé à faire en sorte que la corruption ne menace pas les droits des sous-privilégiés et qu'à l'avenir, notre démocratie garantisse le bien-être de tous les Bangladais. Notre lutte contre la corruption a été la première étape d'un processus long et délicat, et nous pensons que ces travaux se poursuivront sous les auspices d'une Commission anticorruption indépendante, créée pour servir de rempart institutionnel contre la corruption. Des poursuites judiciaires ont été engagées contre les personnes corrompues, mais nous n'avons jamais remis en cause les garanties d'une procédure régulière ni l'indépendance judiciaire.

Les fondements d'une démocratie résident dans le pacte conclu entre l'État et ses citoyens. Il faut commencer par veiller à ce que chaque citoyen remplissant les conditions requises puisse voter librement et sans crainte et que chaque vote soit comptabilisé. Mon gouvernement a pour ce faire achevé une tâche monumentale consistant à enregistrer électroniquement plus de 80 millions d'électeurs en prenant leurs photographies et leurs empreintes digitales. Nous y sommes parvenus en 11 mois seulement, ce qui est un tour de force que je considère sans précédent dans le monde. Notre Commission électorale a formé 500 000 agents électoraux, déployé plus de 10 000 ordinateurs portables, webcams et scanners digitaux, et créé plus de 90 000 centres d'enregistrements pour être en mesure de prendre les photographies et les empreintes de tous les électeurs. Toutes sortes de garanties ont été prises pour veiller à ce que la liste des nouveaux électeurs soit parfaite.

Outre la création d'une liste d'électeurs assortie de leurs photographies digne des pays les plus modernes, nous avons délivré des cartes d'identité à toutes les personnes enregistrées. La Commission

électorale, disposant de la nouvelle indépendance que lui a conférée notre Gouvernement, a achevé cette tâche en un temps record avec l'appui de l'armée bangladaise. Nos militaires – nombre d'entre eux ayant témoigné de leur attachement profond et durable aux idéaux de l'ONU en travaillant au sein des opérations de maintien de la paix de l'ONU – ont fourni un appui logistique crucial. Nous pensons que leur expérience pourrait être précieuse pour appuyer et renforcer les démocraties après les conflits. Le succès que nous avons obtenu avec l'établissement de la liste des électeurs est non seulement le fruit de la coopération entre les composantes civile et militaire, mais également de la coopération internationale. Nous sommes très reconnaissants au Programme des Nations Unies pour le développement pour l'assistance technique qu'il nous a apportée pour ce projet ainsi que pour l'appui financier fourni par nos partenaires de développement.

Une élection n'est que le premier pilier d'une gouvernance démocratique. Au cours des 20 derniers mois, mon Gouvernement s'est inlassablement employé à renforcer les autres piliers de la démocratie. Il a créé la Commission nationale des droits de l'homme pour protéger et promouvoir les droits fondamentaux de tous nos citoyens. Nous avons promulgué une loi sur le droit à l'information qui garantira la transparence indispensable à une démocratie qui fonctionne bien. En consultation avec les partis politiques, nous avons amendé et renforcé l'ordonnance concernant la représentation populaire, dans le cadre de laquelle les prochaines élections auront lieu. Cette loi et les dispositions réglementaires qui en résultent stipulent que les partis politiques seront enregistrés pour les élections, que la démocratie sera assurée entre les partis et que des réformes concernant le financement des campagnes électorales qui limiteront l'influence de l'argent corrompu dans notre système politique seront mises en œuvre.

Le mois dernier seulement, la Commission électorale du Bangladesh a tenu des élections locales et municipales qui se sont bien déroulées. Cela a marqué le début d'une nouvelle ère dans notre processus électoral, puisque nos citoyens ont pu exercer leur droit de vote sans que l'argent ou l'intimidation ne les influencent indûment. Ces élections ont eu lieu sans interruption et ont attiré un nombre d'électeurs sans précédent. Permettez-moi de réitérer que mon gouvernement est pleinement attaché à la tenue d'élections parlementaires libres et régulières le 18 décembre 2008, comme il a été annoncé la semaine dernière. Nous sommes convaincus que tous les partis politiques participeront aux élections.

Peu de nations se heurtent aux défis que nous devons relever au Bangladesh pour assurer notre survie. Nos progrès en matière de développement, enregistrés après des années, des décennies de travail, peuvent être balayés en quelques heures. Un cyclone peut faire tomber des centaines de milliers de personnes en-dessous du seuil de pauvreté. Le Bangladesh est particulièrement vulnérable aux changements climatiques, car nous sommes situés dans un delta de très faible altitude dans l'une des régions qui enregistrent les précipitations les plus élevées du monde. Nous sommes de plus en plus préoccupés par le fait qu'un changement climatique irréversible pourrait déplacer des dizaines de millions de Bangladais. D'après certaines estimations, une augmentation du niveau de la mer d'un mètre submergerait environ un tiers de la superficie totale du Bangladesh. Compte tenu de notre population et de ses vulnérabilités, cela entraînerait la plus grande crise humanitaire de l'histoire. L'inaction n'est tout simplement plus possible. Il est impératif d'un point de vue moral que les pays qui ont peu contribué à cette crise, comme le Bangladesh, ne soient pas abandonnés à leur sort pour souffrir de ses conséquences plus que les autres.

L'adaptation est nécessaire, mais elle risque de ne pas suffire face aux conséquences inévitables des changements climatiques. Des pays comme le Bangladesh feront face aux pires conséquences si nous n'élaborons pas un engagement juridiquement contraignant visant à atténuer les effets des changements climatiques. Les efforts déployés par la communauté internationale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ne doivent toutefois pas peser trop lourdement sur les nations les plus pauvres. Nous devons avoir un accès garanti à un savoir-faire et des technologies appropriés en matière d'atténuation des effets des changements climatiques à un coût raisonnable. Nous sommes convaincus que l'accord d'après Kyoto devrait créer un conseil chargé du transfert des technologies pour veiller à ce que les pays les moins avancés aient accès à des technologies abordables et respectueuses de l'environnement. Le Bangladesh ne sera pas en mesure de réaliser le développement durable sans un appui technologique approprié.

Nous n'aurions pas débattu de la crise alimentaire devant cette assemblée si nous avions pensé qu'il s'agissait d'un événement ponctuel. La crise se reproduira, peut-être plus intensément et plus fréquemment, si nous ne mettons pas en place des mesures à court et long terme pour l'éviter. Nombre de pays en développement ont été très encouragés lorsque le Secrétaire général a répondu à notre demande pressante de créer un groupe de travail de haut niveau pour faire face à la crise alimentaire actuelle. La Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, réunie en juin 2008 à Rome par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, est venue elle aussi à point nommé. Elle nous a permis de débattre des questions systémiques et non systémiques qui ont aggravé la crise alimentaire actuelle.

Le Bangladesh, en tant que représentant des pays les moins avancés, a également exhorté le Secrétaire général à étudier la possibilité de créer une banque alimentaire mondiale. Nous avons proposé que cette banque permette aux pays dont la production est insuffisante d'emprunter des céréales à des termes préférentiels. Une fois la pénurie passée, ils pourraient rendre la quantité empruntée à la banque alimentaire. Nous pourrions également étudier la possibilité d'établir des droits de tirage spéciaux pour chaque pays en utilisant des critères tels que la population, le niveau de pauvreté et les variations annuelles de leur niveau de production alimentaire. Une telle mesure permettrait d'éviter l'accumulation et la manipulation des cours par les spéculateurs avant et pendant la crise alimentaire, et nous pensons qu'un tel mécanisme pourrait être créé pour se protéger des problèmes d'« aléas moraux » éventuels.

Depuis l'adoption du Programme d'action de Bruxelles en 2001, les pays les moins avancés ont, en tant que groupe, amélioré certains de leurs résultats macroéconomiques et indicateurs sociaux. Les progrès sont toutefois inégaux et insuffisants. En outre, et cela est plus grave, leur croissance économique n'a pas eu beaucoup d'incidence sur la pauvreté. Les pays les moins avancés continuent de se heurter à des obstacles structurels graves dans leurs efforts de développement. Ils restent très vulnérables aux perturbations économiques extérieures et aux catastrophes naturelles et causées par l'homme.

La mise en œuvre pleine et efficace du Programme d'action de Bruxelles est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Cependant, il est peu probable que nous parvenions à atteindre les objectifs prioritaires du Programme d'action et des OMD si les engagements pris par la communauté internationale en faveur des PMA en matière d'aide et de commerce ne sont pas pleinement respectés.

Le Programme d'action de Bruxelles prendra fin en 2010. L'Assemblée générale travaille à la préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui doit se tenir vers la fin de la décennie en cours. Cette conférence fournira aux PMA et à leurs partenaires une importante occasion de procéder à une évaluation critique des résultats obtenus et notamment de mesurer les échecs et les faiblesses dans la mise en œuvre. Cela nous aidera à élaborer un nouveau cadre stratégique axé sur les mesures à prendre au cours de la prochaine décennie en vue d'aider les PMA dans leurs efforts de développement. J'invite les États membres à apporter un appui total et réel à cette initiative afin d'assurer le succès réussite de la prochaine Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

Le Bangladesh vit actuellement un profond changement dont nous pensons qu'il présente également un intérêt pour tous les acteurs du monde entier, notamment ceux qui luttent contre la pauvreté, la corruption et le sous-développement. Comme dans tout processus de changement, nous enregistrons parfois des reculs et il nous faudra du temps pour y arriver mais, en fin de compte, nous sommes certains de réussir. Notre objectif est de renforcer la démocratie au Bangladesh, et mon gouvernement a tout mis en œuvre au cours des 20 derniers mois pour y parvenir.

J'ai parlé de notre réussite remarquable concernant notre liste d'électeurs, qui garantira que les élections de décembre prochain et toutes les élections ultérieures seront libres et régulières. J'ai également exposé certaines des réformes institutionnelles fondamentales que nous avons entreprises pour renforcer les fondements de la démocratie. De nombreux pays du monde entier connaissent aujourd'hui des processus analogues, et nous espérons leur faire part de notre expérience afin de les aider, tout comme nous-mêmes avons profité de l'appui de la communauté internationale et d'organismes comme le Programme des Nations Unies pour le développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le

Conseiller principal du Gouvernement intérimaire de la République populaire du Bangladesh de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Fakhruddin Ahmed, Conseiller principal du Gouvernement intérimaire de la République populaire du Bangladesh, est escorté hors de la tribune.

Allocution de M. Pushpa Kamal Dahal « Prachanda », Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal.

M. Pushpa Kamal Dahal « Prachanda », Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Pushpa Kamal Dahal « Prachanda », Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Dahal « Prachanda » (Népal) (*parle en anglais*) : Permettez-moi d'abord de féliciter M. Miguel d'Escoto Brockmann pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale et de l'assurer de l'entière coopération de ma délégation dans l'exercice de ses fonctions. Je remercie aussi le Secrétaire général pour son rapport très complet (A/63/1) sur les activités de l'organisation des Nations Unies et de sa référence positive à la situation qui prévaut au Népal.

C'est assurément une occasion historique pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée en tant que Premier Ministre du Népal, la république la plus récente du monde. Alors que je me tiens ici devant les dirigeants mondiaux, je songe à la longue lutte que mon parti et moi-même avons menée avec détermination pour libérer la population des griffes de la répression séculaire, des privations, de la marginalisation et de la négligence flagrante des responsables politiques d'alors. Mes compatriotes, hommes et femmes, qui accomplissent un dur labeur dans les montagnes et les vallées, qui travaillent jour et nuit dans les plaines et les zones urbaines et ne sont pourtant pas en mesure de satisfaire ne serait-ce que les besoins les plus essentiels de leur famille, espéraient pouvoir un jour mener une vie décente, jouir de l'égalité des droits et des chances et être reconnus comme des citoyens respectés.

Nous sommes arrivés à un tournant dans l'histoire politique du Népal, et mon parti et moi-même sommes fiers d'être le moteur de ce changement historique positif. Aujourd'hui, je vois un grand espoir briller dans les yeux de ce petit garçon dalit de l'extrême ouest du pays, de cette femme opprimée membre d'une communauté autochtone de l'est, de cette petite fille tharu qui vit dans la rue, des Madhesi sans terre ou d'autres paysans des collines vivant sous un toit de chaume. J'entends les emmener avec conviction et sincérité dans un nouveau voyage vers une paix durable et un progrès équitable dans un Népal moderne. J'ai, par conséquent, l'honneur et le grand privilège de transmettre à l'Assemblée les salutations et les meilleurs vœux du peuple et du gouvernement de cette nouvelle République fédérale démocratique du Népal.

Après l'Accord de paix global de novembre 2006, conclu à l'issue de 10 ans de conflit armé, nous avons entamé notre processus de paix et avons finalement tenu des élections à l'Assemblée constituante en avril de cette année. Les Népalais ont voté massivement pour mon parti et fait de nous le principal parti politique représenté à l'Assemblée, en plaçant en nous de grands espoirs et attentes. Lors de sa première réunion, l'Assemblée constituante a proclamé la République fédérale démocratique du Népal, mettant officiellement fin à une monarchie vieille de 240 ans et créant une nouvelle occasion de transformer le vieil État féodal en un nouveau Népal fédéral et intégrateur. Cela correspondait aux aspirations formulées depuis longtemps par les Népalais. Ils ont voté en faveur du changement et de la transformation que mon parti a défendu pendant tant d'années. Après cette transformation politique historique, notre programme est désormais d'amener une transformation tout aussi historique du pays sur le plan socioéconomique.

Aujourd'hui, je dois annoncer en toute humilité que notre Assemblée constituante est l'organe représentatif le plus inclusif; toutes les communautés ethniques marginalisées et opprimées, les nationalités autochtones, les Dalit, les groupes défavorisés et les populations des régions reculées en sont membres, préfigurant un nouveau commencement pour le pays.

Cela pourrait bien constituer un exemple de représentativité pour le monde dans la première décennie du XXIe siècle.

Le Gouvernement est déterminé à rétablir l'ordre, à fournir des secours immédiats aux populations touchées par le conflit, à lutter contre le cancer de la corruption et à prendre un ensemble de mesures destinées à relancer l'économie en mettant l'accent sur une croissance améliorant la situation des pauvres, le développement des infrastructures et les partenariats entre le secteur public et le secteur privé. Le Gouvernement établira un partenariat efficace avec la communauté internationale de manière à créer un climat favorable à une nouvelle transformation socioéconomique, si longtemps attendue par les Népalais.

Le processus de paix du Népal est unique de par ses caractéristiques et est fondé sur la démocratie multipartite, le principe d'inclusion, la conciliation, le dialogue et la reconnaissance du peuple en tant qu'arbitre ultime. C'est le fruit de notre attitude créative envers la paix, et nous pensons qu'il peut aussi servir de modèle de référence pour la recherche de la paix ailleurs.

Nous apprécions l'appui constant de l'ONU au processus de paix, en particulier les activités de surveillance de la gestion des armes et du personnel accomplies par la Mission d'assistance des Nations Unies au Népal. La Mission des Nations Unies s'acquitte de son mandat avec efficacité. Je profite aussi de cette occasion pour remercier nos voisins, nos amis et nos donateurs pour leur appui constant en faveur du processus de paix et de l'institutionnalisation de la démocratie au Népal. Je ne doute pas qu'ils agissent ainsi pour permettre au Népal de réaliser son potentiel de développement, conformément aux souhaits du peuple népalais.

Alors que le processus de paix se poursuit dans le pays, nous sommes confrontés à de nouveaux problèmes sous forme de la crise alimentaire mondiale, de la montée des prix du pétrole et du danger imminent lié aux changements climatiques. Ces difficultés remettent aussi en cause notre réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Tous nos efforts en ce sens seront vains si la réalisation des objectifs du Millénaire n'est pas garantie dans les pays les moins avancés. Des promesses solennelles ont été faites dans la Déclaration du Millénaire en 2000 et à la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue en 2002 à Monterrey. Nombre de ces engagements attendent encore d'être honorés et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement demeure une perspective lointaine pour la plupart des pauvres du monde.

Aujourd'hui, l'ONU doit inscrire dans son programme ces problèmes du développement ainsi que de nombreuses autres questions, telles que l'extrémisme religieux, le terrorisme, la prolifération des armes nucléaires et des armes de destruction massive; la criminalité transnationale, à savoir, le trafic de drogues, la traite des êtres humains et le blanchiment d'argent; les conflits persistants à l'intérieur des États et entre les États; les violations flagrantes des droits de l'homme, les génocides, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. De toute évidence, nombre de ces problèmes mondiaux appellent des solutions mondiales. Ensemble, nous pouvons nous montrer à la hauteur et faire nôtres la vision et la stratégie établies par les fondateurs des Nations Unies dans les buts et principes de la Charte. Le multilatéralisme, et non l'unilatéralisme, est la réponse à ces problèmes.

Les pays les moins avancés tels que le Népal se heurtent à des difficultés particulières dans leurs efforts de développement. Nous sommes pris dans un cercle vicieux de pauvreté. Pour un certain nombre de raisons historiques, notre croissance économique et notre productivité sont faibles, nos industries sont sous-développées et notre agriculture reste traditionnelle. À cause du faible niveau des indicateurs sociaux et du manque de perspectives, les conflits et les crises continuent de régner dans ces pays.

Aujourd'hui, le fossé qui se creuse entre les riches et les pauvres dans les pays et entre les nations est le signe certain d'une catastrophe imminente. De plus, il est inhumain et injuste qu'un tel niveau d'inégalité soit encore si courant à notre époque marquée par de grandes réalisations humaines, l'abondance et le progrès. Tout aussi important est le fait que les îlots de prospérité éparpillés dans un océan de pauvreté ne sont pas viables; ils ne servent certainement pas l'intérêt personnel et éclairé même des pays développés eux-mêmes, car ces îlots suscitent le ressentiment, alimentent les conflits et remettent en cause leur propre progrès à long terme. Une telle situation est contraire, qui plus est, à l'esprit fondamental de l'ONU.

En raison du caractère particulier des pays les moins avancés et de leur forte vulnérabilité, je demande instamment que l'ONU examine séparément les problèmes des pays les moins avancés et y réponde par des programmes spéciaux et ciblés. Il faut apporter un soutien et une coopération spécifiques à ces pays si nous voulons faire de notre monde le lieu juste et intégrateur que l'ONU préconise fièrement.

Non seulement nous sommes moins avancés mais, qui plus est, nous n'avons pas de littoral. Cela nous désavantage doublement dans nos efforts pour concrétiser nos aspirations en matière de développement. En fait, nous nous sentons encore plus marginalisés par les effets accablants des aspects négatifs de la mondialisation et du coût élevé du commerce. Nous voulons que soient pleinement mis en œuvre les pactes mondiaux pertinents, le Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés et le Programme d'action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral. En particulier, je voudrais souligner la nécessité pour nos partenaires des pays développés de tenir leurs engagements et leurs promesses en allouant un pourcentage donné de leur produit national brut à ces pays, en leur accordant des concessions commerciales et un allégement de leur dette et en appliquant d'autres mesures de renforcement des capacités, conformément à ces pactes. Pour notre part, je voudrais m'engager à ce que le Népal tienne sa promesse d'établir des programmes de développement conformes à ses priorités nationales, y compris ceux portant sur les stratégies de réduction de la pauvreté et de gouvernance favorable aux pauvres.

Nous devons protéger notre population des risques croissants auxquels elle est exposée en raison des changements climatiques. Par exemple, dans mon propre pays, le Népal, la fonte des glaciers et les variations météorologiques menacent des systèmes essentiels à la vie, mettent en péril la viabilité de l'agriculture et provoquent de graves catastrophes dues aux changements climatiques, telles que des inondations et des glissements de terrain fréquents. Les ressources en eau de l'Himalaya font vivre plus d'un milliard de personnes. Le mont Everest, en tant que toit du monde, et la chaîne de l'Himalaya doivent être protégés et leurs ressources utilisées à bon escient pour que toute l'humanité en bénéficie.

Je demande donc instamment à la communauté internationale d'offrir tout l'appui et la coopération nécessaires pour protéger et promouvoir cet environnement encore intact. Nous devons créer un régime de responsabilités communes mais différenciées, dans lequel les pays développés allégeront le fardeau de l'adaptation pour les pays vulnérables, tels que les pays les moins avancés et les petits États insulaires. Le monde a des chances de bénéficier des solutions apportées au problème des changements climatiques, si nous sommes capables d'exploiter l'énorme potentiel d'énergie hydraulique du Népal, qui constitue une source d'énergie renouvelable et propre. À cette fin, le Népal est prêt à inciter et à encourager les investissements dans ses projets d'hydroélectricité.

Je me réjouis que le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique soit désormais opérationnel à Katmandou, 20 ans après sa création par cette Assemblée. Je remercie tous les États Membres, tous les pays de la région, le Secrétaire général et les fonctionnaires du Secrétariat, pour avoir facilité le transfert du Centre de New York à Katmandou. Je saisis cette occasion pour réaffirmer la volonté du Népal d'assurer le succès des activités du Centre grâce à la coopération de tous les pays concernés.

Au fil des ans, le maintien de la paix est devenu la cheville ouvrière de l'ONU. C'est dans cet esprit que, depuis 1958, le Népal met régulièrement ses soldats de la paix au service des Nations Unies. Nous célébrons actuellement le cinquantième anniversaire de la participation continue du Népal aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Je profite de cette occasion pour réaffirmer que le Népal continuera de fournir des contingents pour servir la cause de la paix dans le monde. Aujourd'hui, le Népal est le cinquième fournisseur de contingents et de policiers pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous sommes heureux de voir que leurs compétences et leurs résultats professionnels ont été salués tant dans notre pays qu'à l'étranger. C'est notre modeste contribution à la paix et la sécurité internationales.

La jouissance des droits de l'homme universels est absolument indispensable à la création d'un climat de paix, de justice, de démocratie et de développement. Le Népal, en tant que démocratie, est fermement résolu à protéger et promouvoir les droits de son peuple en toutes circonstances, grâce à des garanties constitutionnelles et juridiques et à la mise en œuvre

des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme auxquels le Népal est partie. Le Gouvernement entend mettre fin au climat d'impunité. La commission de vérité et réconciliation envisagée devra trouver un équilibre nécessaire entre paix et justice, afin de garantir que la justice soit rendue tout en préservant la prééminence du processus de paix. Nous continuerons à renforcer notre Commission nationale des droits de l'homme afin qu'elle puisse s'acquitter encore plus efficacement de ses responsabilités statutaires en matière de protection et de promotion des droits de l'homme dans le pays. Il va sans dire que les conditions nécessaires à la protection et la promotion des droits de l'homme au Népal se sont considérablement améliorées, en particulier depuis la signature de l'accord général de paix en novembre 2006.

En tant que pays parmi les moins avancés, devenu il n'y a pas très longtemps membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Népal est préoccupé par le manque de progrès tangibles dans les négociations sur le Programme de Doha pour le développement. Nous pensons qu'il ne faut pas retarder davantage la concrétisation des possibilités offertes par le cadre commercial multilatéral de l'OMC pour les échanges internationaux. Les pays les moins avancés méritent de pouvoir accéder véritablement aux marchés de tous les grands pays, sans droits et sans quotas, pour tous leurs produits commercialisables. Ils méritent aussi des règles plus favorables d'origine et de soutien pour renforcer leur capacité d'offre. Alors seulement, le Cycle de Doha sera celui du développement au vrai sens du terme. Si les pays les moins avancés ne sont pas intégrés pleinement dans le régime mondial, je ne vois pas comment nous pourrons rendre le régime commercial mondial viable, équitable et accessible à tous. De même, les pays les moins avancés ont besoin d'une aide au commerce et de mesures de facilitation du commerce accrues pour renforcer leur capacité commerciale.

Aujourd'hui, l'Organisation des Nations Unies doit se réformer et se démocratiser pour relever effectivement les nombreux défis posés dans le domaine de la paix et la sécurité internationales, et elle devrait refléter les réalités actuelles du monde. Nous devrions également lui donner la crédibilité, la légitimité, les compétences et l'efficacité dont elle a besoin pour régler les problèmes mondiaux.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer l'attachement solennel du Népal aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. Au nom du peuple et du Gouvernement népalais, je m'engage à œuvrer de concert avec tous les États Membres dans un esprit de bonne volonté, de coopération et de solidarité mutuelle, pour relever les défis auxquels le monde est confronté. Nous avons adopté cet état d'esprit comme l'un des principes fondamentaux de la politique étrangère du Népal.

Le Népal est un exemple de la manière dont on peut forger des socs de charrue avec des épées. C'est ce à quoi se consacre l'ONU. C'est pourquoi, prenant la parole devant cette Assemblée aujourd'hui, j'ai un sentiment particulier quant aux objectifs et aux idéaux défendus par l'ONU et au lien entre ces idéaux et la transformation politique, économique et sociale à laquelle nous voudrions parvenir dans notre pays. Puissions-nous tous réussir à atteindre nos objectifs communs grâce à nos efforts collectifs et sincères en tant que membres unis et inséparables d'une seule famille mondiale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Pushpa Kamal Dahal « Prachanda », Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Gordon Brown, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. Gordon Brown, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Gordon Brown, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du

Nord, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Brown (*parle en anglais*) : C'est avec humilité que je me tiens aujourd'hui devant cette auguste Assemblée. Les événements des dernières semaines nous montrent clairement qu'une nouvelle ère mondiale a commencé. Alors que nous traversons la première crise financière et la première crise des ressources de l'époque de la mondialisation, nous voyons que notre monde n'est pas simplement un monde en transition, mais un monde qui doit faire face à des transformations, dont la portée va au-delà de tout ce que nous avons connu auparavant. Les défis que nous devons relever, les chances qui nous sont offertes et les risques auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui se croisent au carrefour mondial de l'ONU, orientant nos débats et nos décisions, ici, dans cette salle de l'Assemblée générale.

Un de mes prédécesseurs a dit que si nous construisions le présent uniquement à l'image du passé, nous raterions complètement l'occasion de relever les défis de l'avenir. C'est au sujet de ces défis de l'avenir que je voudrais m'exprimer aujourd'hui.

Au cours des deux décennies à venir, la taille de notre économie mondiale va doubler. Cela signifie deux fois plus de débouchés et de possibilités pour davantage d'entreprises, plus d'emplois et plus de prospérité. Des promesses et des chances extraordinaires nous attendent, mais elles sont accompagnées d'insécurités et de pressions totalement nouvelles, de problèmes mondiaux qui exigent des solutions mondiales.

Le double choc d'une contraction mondiale des crédits et de la flambée des prix des produits de base nous conduit directement à la porte de chaque foyer de chaque pays, du fait de l'augmentation des prix du pétrole, du gaz, de l'alimentation et du coût du crédit. Mais parce qu'il s'agit d'une crise financière mondiale et d'une pénurie mondiale de produits alimentaires et de ressources, la solution ne viendra pas simplement de nations agissant individuellement et isolément, même si elles peuvent faire beaucoup par elles-mêmes. Nous trouverons la solution, au bout du compte, en agissant ensemble.

Je voudrais parler de la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour contenir l'instabilité financière et les fortes tensions qui affectent nos ressources mondiales, qui sont limitées. La priorité immédiate est d'aider les gens partout à faire face à la situation en ces temps difficiles, et ce de manière équitable. C'est pourquoi, en Grande-Bretagne, nous nous sommes portés au secours des personnes les plus durement touchées, en les aidant à assumer les coûts du gaz et de l'électricité, en leur permettant d'acquérir les compétences requises pour les nouveaux emplois du XXI^{e} siècle, et en soutenant les propriétaires et le marché du logement.

Mais si nous avons appris une seule chose au cours de ces dernières années sur le monde dans lequel nous vivons désormais, c'est que ce monde que nous partageons est plus interdépendant que jamais et que les solutions doivent être, de la même manière, coordonnées.

Premièrement, nous devons faire tout ce qu'il faut pour stabiliser des marchés financiers encore instables et, dans les mois à venir, nous devons travailler ensemble pour reconstruire le système financier mondial sur la base de principes clairs. À court terme, chaque pays prend des mesures pour remédier aux retombées de la contraction des crédits, et les États-Unis d'Amérique méritent le soutien du reste du monde, dans leur effort pour approuver dans le détail ce dont toutes les parties ont approuvé le principe.

En Grande-Bretagne, nous avons pris des mesures décisives pour favoriser la stabilité de notre système bancaire, en protégeant les déposants et en introduisant une interdiction temporaire des ventes à découvert. Nous avons déjà injecté des milliards dans le marché, en dégageant plus de 100 milliards de livres, et nous avons annoncé encore la semaine dernière que notre plan spécial d'injection de liquidités serait prolongé jusqu'à la fin du mois de janvier de l'année prochaine.

La confiance dans l'avenir est aussi nécessaire pour donner confiance dans le présent, et on y parviendra en montrant que des problèmes, qui sont mondiaux, peuvent être résolus grâce à des solutions concertées à l'échelle mondiale. Je crois qu'il y a cinq principes fondamentaux autour desquels toutes les nations doivent s'unir, au moment où nous examinons l'avenir de notre système financier.

Le premier principe est celui de la transparence. Les gens doivent savoir ce qu'ils achètent et ce qu'ils vendent, et ils doivent savoir à quoi ils ont affaire sans avoir peur de ce que peut cacher chaque livre comptable. Nous devons envisager l'adoption rapide de

meilleures normes et règles de publicité comptables, internationalement acceptables.

Deuxièmement, il faut des pratiques bancaires saines et des règles plus efficaces, qui ne tiennent pas seulement compte de la solvabilité, mais également des liquidités, de la gestion et de l'évaluation chiffrée des risques, pour les périodes fastes, comme pour les périodes difficiles.

Troisièmement, il faut de la responsabilité. Aucun haut responsable ne devrait pouvoir dire qu'il n'avait pas réalisé les risques encourus et se dégager de ses obligations.

Quatrièmement, il faut de l'intégrité. La majorité des gens estiment que les entreprises doivent aligner les rétributions sont la stabilité et les bénéfices à long terme, car ce qui importe c'est le travail, l'action et l'esprit d'entreprise. Nous devons faire en sorte que les conseils des agences de notation du crédit soient alignés sur les intérêts des investisseurs.

Cinquièmement, de même que les banques et les flux de capitaux sont mondiaux, le contrôle ne peut plus être seulement national, mais il doit avoir aussi une dimension mondiale. C'est pourquoi nous voulons œuvrer à promouvoir immédiatement l'établissement d'instances collégiales internationales pour chacune des plus grandes institutions financières mondiales – 30 d'entre elles d'ici à la fin de l'année.

Les institutions internationales créées à l'issue de la Seconde Guerre mondiale n'ont pas su s'adapter à la mutation de l'économie mondiale. Nous avons besoin que les régulateurs nationaux coopèrent, que les règles et les principes soient cohérents, et que les mouvements internationaux de capitaux soient transparents.

Nous avons vécu une époque de prospérité mondiale mais aussi de turbulences mondiales, et s'il y a eu de l'irresponsabilité, nous devons maintenant dire clairement qu'il faut mettre fin à l'âge de l'irresponsabilité. Nous devons maintenant construire ce nouvel ordre financier mondial, en le fondant sur la transparence, et non sur l'opacité; en récompensant la réussite, et non les excès; la responsabilité, et non l'impunité. Cet ordre doit être mondial, et non national.

Une action mondiale ne peut porter uniquement sur la stabilité financière. Nous devons également aborder un autre problème de la mondialisation : celui de la quête mondiale des ressources. Nous avons besoin d'une action mondiale pour remédier aux prix élevés des produits de base et aux problèmes posés par une population mondiale croissante aux besoins énergétiques croissants. Ce n'est qu'en prenant des décisions fermes sur la sécurité énergétique et les changements climatiques, et en édifiant ensemble un nouveau partenariat mondial des producteurs de pétrole et des consommateurs de pétrole, que nous pourrons apporter la stabilité sur les marchés mondiaux de l'énergie et assurer une offre énergétique durable à long terme.

Nous sommes résolus à surmonter le problème mondial des changements climatiques. Le pétrole continuera bien entendu de couvrir une grande partie de nos besoins énergétiques mondiaux pour les décennies à venir, mais au cours de l'année dernière, nous avons vu le prix du baril de pétrole grimper à 146 dollars, avant de retomber à 90 dollars le mois dernier, soit une chute de près de 40 %. Des prix aussi élevés et aussi instables affectent gravement l'économie mondiale; tous les pays ont assurément un intérêt partagé à éviter des fluctuations aussi spectaculaires du prix des ressources rares.

Nous devons par conséquent maintenant examiner si l'architecture internationale actuelle peut permettre de mettre en place les marchés de l'énergie plus transparents et plus stables dont a clairement besoin cette économie mondiale. Nous devons amener les producteurs et les consommateurs à définir ensemble une position commune et à s'attaquer ensemble aux problèmes qui se posent dans le cadre d'un dialogue productif et durable. À la fin de l'année, j'accueillerai un sommet mondial sur l'énergie à Londres, mettant à profit l'élan créé à Djedda (Arabie saoudite) pour convenir des domaines clefs de notre action à venir. Ce n'est qu'en agissant ensemble que nous pourrons tirer parti au mieux des ressources limitées du monde et exploiter les possibilités offertes par notre plus grande interdépendance, pour notre bien commun.

Certains disent qu'en période difficile, nous devons nous occuper de nos affaires et réduire l'aide; que nous avons une excuse pour changer de trottoir; et que, par notre inaction, nous tolérons la famine – mais dans le monde d'aujourd'hui, il n'y a pas d'autre trottoir.

L'Afrique n'est pas une partie du problème, mais elle participe indéniablement de la solution. C'est

seulement en aidant l'Afrique à devenir un exportateur net de denrées alimentaires plutôt qu'un importateur net que nous pouvons espérer porter un coup d'arrêt définitif à la hausse des prix des denrées alimentaires. C'est uniquement en relançant et repensant les pourparlers commerciaux que nous pouvons aider nos économies à bénéficier de l'afflux annuel de 150 milliards de dollars qui découlerait de la levée des barrières commerciales et des subventions protectionnistes qui faussent le marché et pénalisent avant tout les pays en développement – en les privant actuellement de 15 milliards de dollars par an pour leurs seuls revenus agricoles.

En tant que gouvernements et en tant que nations, nous devons réagir avec courage et ambition aux nouvelles insécurités qui affligent les populations, car si les changements mondiaux qui s'opèrent tout autour de nous sont complexes, les instincts qu'ils réveillent ne le sont pas. Nous devons résister à ces instincts qui sont protectionnistes. L'heure n'est pas à tirer le pont-levis, à chercher le réconfort dans l'isolement ni à revenir à un protectionnisme futile et démodé. Ce n'est qu'en gardant nos économies ouvertes, souples et dynamiques que nous pouvons garantir au mieux l'emploi, le logement et le niveau de vie des gens à l'heure de la mondialisation.

Nos institutions mondiales ont toujours eu une ambition considérable, tournée non pas contre un ennemi unique, mais contre la pauvreté, la guerre, l'injustice et l'intolérance, et ancrée dans la conviction que la prospérité doit être partagée pour que la paix soit durable. À présent, nous devons nous inspirer de l'idéalisme de l'ère qui a créé ces institutions, les modifier et les faire évoluer de sorte qu'elles puissent relever les défis de l'ère de la mondialisation. Cette Organisation des Nations Unies est ce vers quoi le monde se tourne pour affronter certaines de ses plus grandes difficultés. Elle est l'endroit où l'on écrit le droit international, où l'on se penche sur les problèmes politiques les plus aigus, et où réside l'espoir d'un avenir meilleur pour le monde.

Depuis 40 ans, cette Organisation est le forum par excellence où la communauté internationale cherche à restaurer la paix au Moyen-Orient, et c'est elle qui doit aider le prochain Gouvernement israélien à faire fond sur les bases jetées par le Premier Ministre Olmert et le Président Abbas pour convenir d'une solution prévoyant deux États qui garantisse la sécurité d'Israël et donne aux Palestiniens un État viable.

À Chypre, où les Nations Unies sont présentes depuis plus de 30 ans, nous avons une réelle chance de règlement grâce aux nouveaux responsables, qui ont notre appui.

En Afghanistan, la Force internationale d'assistance à la sécurité forme des Afghans à reprendre le contrôle de leur pays après deux générations de conflits presque constants. Lorsque le Gouvernement afghan pourra débarrasser son territoire d'Al-Qaida et de ses associés, la communauté internationale aura rempli son contrat, mais la route est longue et difficile. Les progrès sont encourageants, ce qui n'empêche pas qu'ils doivent être poursuivis et accentués.

Au Soudan, les soldats de la paix de l'ONU entretiennent le fragile accord de paix Nord-Sud, mais le Darfour reste avant pour nous tous un désastre. Il incombe au Gouvernement soudanais de créer dans cette province les conditions propices à la fin du conflit et à l'instauration d'une nouvelle donne pour la population. La justice est indissociable de toute paix durable.

La difficulté n'a jamais intimidé l'ONU. Lorsque l'on nous repousse, nous sommes résolus, alors nous devons aussi envoyer un signal fort de notre appui à la démocratie et aux droits de l'homme au Zimbabwe. Nous devons nous opposer fermement à l'oppression en Birmanie. Nous devons, comme je l'ai fait hier, réaffirmer les mesures concrètes qui sous-tendent notre détermination à vaincre la pauvreté. Ce serait le pire moment pour tourner le dos aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous avons atteint un point exceptionnel de l'histoire du monde. Pour la première fois dans l'histoire humaine, nous avons la possibilité de nous rassembler autour d'un pacte mondial, de revoir l'architecture internationale afin de l'adapter aux défis du XXI^{e} siècle, et de bâtir la première société et la première citoyenneté véritablement mondiales. Notre histoire n'est pas notre destin, elle est ce que nous choisissons d'en faire.

Décidons aujourd'hui de mettre fin à toute attitude irresponsable, de protéger l'intérêt public mondial en assainissant le système financier international et de réaffirmer notre détermination à assumer nos responsabilités globales en ce qui concerne le commerce, la pauvreté, l'énergie et les changements climatiques, et agissons de la sorte en tant

qu'individus, en tant que gouvernements, en tant que nations unies. Faisons que l'histoire se rappelle que nous aurons répondu de façon véritablement mondiale à la première crise véritablement mondiale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Gordon Brown, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Orette Bruce Golding, Premier Ministre de la Jamaïque

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Jamaïque.

M. Orette Bruce Golding, Premier Ministre de la Jamaïque, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Orette Bruce Golding, Premier Ministre de la Jamaïque, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Golding (Jamaïque) (*parle en anglais*) : C'est peut-être un hasard que mon propre Vice-Premier Ministre préside l'Assemblée au moment où je prends la parole devant l'Assemblée pour la toute première fois. Mais ce n'est pas vrai, comme quelqu'un me l'a suggéré juste avant que je ne monte à la tribune, que nous sommes venus à la soixante-troisième session de l'Assemblée générale en croyant être encore aux Jeux olympiques de Beijing. Il n'est pas vrai non plus que je m'appelle Usain Bolt. Mon nom est Bruce Golding.

Je présente à M. d'Escoto Brockmann mes félicitations pour son élection à la présidence et je vous demande, Monsieur le Vice-Président, de les lui transmettre. Il assume cette fonction à un moment où le monde connaît des difficultés ayant les dimensions d'une crise. On exigera beaucoup de sa direction éclairée, et je vous demande, Monsieur, de l'assurer de l'appui et de la coopération sans réserve de la Jamaïque dans toutes ses entreprises.

Nous nous réunissons dans le contexte de faits inquiétants à l'échelle mondiale. Les espoirs du nouveau millénaire risquent de faner, les idéaux d'harmonie internationale et de prospérité mondiale partagée restant hors de portée. La mondialisation, malgré sa promesse de production et de commerce accrus, est inégale dans sa répartition des bénéfices et, pour beaucoup de pays, marginale dans son incidence. Le fossé qui sépare les riches des pauvres s'élargit en effet entre les nations et en leur sein même.

L'économie mondiale semble maintenant filer droit vers une grave récession. L'évolution du système financier mondial, la hausse douloureuse des prix du pétrole et des matières premières et l'escalade de la crise alimentaire menacent de plonger de grands pans de la population mondiale dans une pauvreté plus profonde encore. Les difficultés fiscales et le fardeau handicapant de la dette font que bien des pays sont incapables de faire face à la crise. Des États comme la Jamaïque sont appelés à réagir, dans la limite de leurs maigres capacités, pour protéger les plus vulnérables.

À long terme, toutefois, nos espoirs de survie demanderont de gigantesques investissements, une productivité accrue, un meilleur accès aux marchés mondiaux et un renforcement des capacités humaines. On ne peut pas laisser les pays en développement trouver eux-mêmes les solutions. La situation appelle une réponse concertée, coordonnée et planétaire. Il ne s'agit pas de pur altruisme. Il est incontestable que si les pays développés aident les pays en développement à améliorer leurs économies, leurs capacités de production et le pouvoir d'achat de leur population, ils élargiront les marchés au bénéfice de leurs propres biens et services. C'est l'interdépendance que nous partageons qui se manifeste dans tant de domaines, des changements climatiques aux épidémies mondiales, en passant par le crime organisé et la traite des êtres humains.

Régler le problème des pays en développement requiert plus qu'une simple libéralisation des échanges, plus qu'une simple privatisation de l'économie et plus que la simple libre circulation des capitaux. Cela exige un effort sincère et soutenu axé sur les contraintes qui entravent les pays en développement. Le développement mondial, et pas seulement celui des marchés mondiaux, doit être au cœur de nos priorités.

La pauvreté et la richesse ne devraient pas avoir à coexister. La pauvreté peut être éliminée. Il existe des outils pour parvenir au développement et ces outils sont capables de transformer le monde, et de donner

aux pauvres les moyens de sortir de leur pauvreté. Nous devons donc nous engager à créer un monde dans lequel nous ne serons peut-être pas tous riches, mais où personne ne devra être pauvre.

En 2001, nous nous sommes engagés à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Désormais à mi-parcours, nous sommes en retard sur le calendrier prévu. Il est temps de faire le point pour voir où nous nous situons, qui accuse du retard et ce qu'il nous faut faire pour rattraper le temps perdu.

Un facteur déterminant pour réussir doit être le partenariat entre pays développés et pays en développement tel que défini dans le Consensus de Monterrey de 2002 sur le financement du développement qui englobe l'aide, l'allègement de la dette, l'accès aux marchés, la bonne gouvernance et les investissements directs étrangers. Ces initiatives ont été soigneusement calibrées. Faire avancer l'un de ces éléments sans progresser sur les autres ne permettra pas d'atteindre les objectifs que nous avons fixés. De fait, cela risque même d'aggraver la situation.

Nous devons tous retrousser nos manches si nous voulons rattraper les retards que nous subissons. Les pays en développement doivent faire en sorte que leurs priorités soient bien structurées. Les pays développés doivent, pour leur part, honorer leur engagement de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. Ce n'est pas beaucoup et pourtant à ce jour, seuls cinq pays l'ont fait.

Je maintiens que l'axe de la coopération pour le développement ne saurait être défini de manière trop étroite. Les profils socioéconomiques variés des pays en développement exigent une réponse plus souple qui fasse de l'investissement dans le capital humain, de l'infrastructure et du transfert de technologie des éléments déterminants pour réduire de manière durable la pauvreté.

Cela est particulièrement important pour les pays en développement qui sont classés, en vertu de leur revenu par habitant, parmi les pays à revenu intermédiaire. Ce classement les prive en effet de l'accès aux financements préférentiels et aux mesures innovantes pour réduire le fardeau écrasant de la dette supporté par nombre d'entre eux. Si nous voulons réduire la pauvreté, nous ne pouvons pas ignorer les circonstances particulières à ces pays, dans la mesure où l'on y dénombre plus d'un tiers des pauvres du monde.

Nous demandons à la communauté internationale de concevoir des programmes stratégiques répondant aux besoins spécifiques des pays à revenu intermédiaire où il existe des poches importantes de pauvreté. À cause de ces facteurs et parce que nous sommes exposés à de fréquentes catastrophes naturelles, qui en l'espace de quelques heures peuvent anéantir les progrès que nous avons mis des années à accomplir, la Jamaïque et ses partenaires de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) proposent que les États de la CARICOM soient reconnus par la communauté internationale comme faisant partie d'une catégorie spéciale, celle des petits pays à revenu intermédiaire vulnérables et très endettés.

Le système financier international, mis au point il y a plus de 60 ans dans le contexte d'alors, a subi très peu de changement dans sa gouvernance, sa structure et ses pratiques. Le monde, en revanche, a changé et il est donc nécessaire de repenser le système financier mondial. La Jamaïque appuie l'appel à la réforme de l'infrastructure financière existante pour refléter les nouvelles réalités mondiales et le rendre plus dynamique et mieux adapté aux besoins de l'ensemble de la communauté internationale. Je voudrais toutefois suggérer que cette refonte ne se limite pas uniquement à augmenter le nombre des membres d'un club très fermé. Elle doit être mue par le développement et reconnaître que la pauvreté où qu'elle soit constitue une menace pour la prospérité du reste du monde. Elle doit comprendre des mécanismes permettant de détecter les signes d'une crise mondiale et doit être en mesure de prendre des mesures préventives.

La crise qui secoue actuellement les marchés financiers mondiaux traduit bien l'inadaptation des structures de régulation qui sont pourtant indispensables au bon fonctionnement de tout marché. Mais cela va plus loin. Elle incarne également l'incapacité du système financier international à faciliter les flux de ressources vers des zones où elles peuvent produire de la vraie richesse, et non de la richesse virtuelle. Le monde ne manque pas de capitaux. Ce dont il manque, c'est de mécanismes permettant de garantir l'utilisation efficace de ces capitaux.

Je voudrais suggérer une autre tâche à laquelle il faudrait s'atteler d'urgence, à savoir la création d'un

système commercial international viable et équitable. La Jamaïque est profondément déçue de voir que le Cycle de négociations de Doha pour le développement n'a pas réussi à concrétiser la promesse d'un système commercial multilatéral ouvert, juste et prévisible. Nous demandons instamment à toutes les parties de résoudre les divergences qui persistent, en particulier concernant l'élimination des subventions agricoles qui faussent les échanges, et de répondre à la nécessité de mettre en place des mécanismes de sauvegarde spéciaux pour les pays qui rencontrent des difficultés économiques.

La question du besoin d'action plus concertée sur le réchauffement de la planète doit être examinée sans plus attendre. Les pays en développement sont les plus vulnérables, mais ce sont aussi les moins à même de prendre des mesures d'atténuation. Les pays qui sont les principaux pollueurs doivent assumer la plus grande part de responsabilité en matière de mesures correctives. Ils doivent s'engager de manière contraignante à s'acquitter de cette responsabilité. Acheter des crédits d'émission de carbone, en particulier aux pays en développement, ne doit pas les en exonérer.

La Jamaïque plaide en faveur de la mise en place d'un dispositif à long terme juste, équitable et équilibré de plafonnement obligatoire des d'émissions dans le cadre d'un nouveau régime international après 2012, à l'expiration du Protocole de Kyoto.

L'effet des changements climatiques sur la production agricole et la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles, auxquelles des pays comme la Jamaïque sont particulièrement exposés, mettent en évidence le besoin d'une structure mondiale de gestion de l'environnement qui établisse des critères clairs et les fasse respecter.

La Jamaïque note avec préoccupation que l'instabilité politique qui règne dans de nombreuses régions du monde et qui est souvent alimentée par l'extrémisme et l'intolérance continue de menacer la paix et la sécurité régionales et internationales. L'extrémisme et le terrorisme ne connaissent pas de limites ni de frontières nationales. La résolution de ces conflits exige une diplomatie et une coopération internationale efficaces et l'ONU doit continuer à user de ses bons offices pour garantir des règlements justes et pacifiques.

L'attention intense que nous accordons à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée et à l'élimination des armes nucléaires et autres armes de destruction massive ne doit toutefois pas reléguer à l'arrière plan la nécessité de prendre des mesures résolues pour réprimer le commerce illicite d'armes légères, qui favorisent la violence interne dans nombre de nos pays et entraînent de très nombreux homicides. La Jamaïque est favorable à l'élaboration d'un traité sur le commerce des armes qui imposerait des contrôles stricts sur le commerce illicite d'armes légères et de munitions.

La persistance de la crise humanitaire au Darfour demeure pour nous tous un sujet de grave préoccupation. Nous sommes déçus que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour ne soit pas encore pleinement opérationnelle. Nous engageons instamment toutes les parties à ne pas commettre d'actes susceptibles d'exacerber la crise, de compromettre la sécurité de la population civile et du personnel des Nations Unies et d'empêcher l'accès aux secours humanitaires.

La Jamaïque reste irrévocablement déterminée à trouver une solution juste, durable et pacifique au conflit du Moyen-Orient – une solution qui garantisse la sécurité d'Israël et la création d'un État palestinien viable.

L'ONU doit continuer à jouer un rôle central par le biais de ses opérations de maintien de la paix pour instaurer une paix durable dans les situations d'après conflit. La Jamaïque usera de sa place à la Commission de consolidation de la paix pour souligner l'importance d'un développement économique continu et de longue durée pour la reconstruction et la transformation des pays qui ont été ravagés par les conflits.

Les dégâts causés en Haïti par les récents cyclones ont aggravé les conditions déjà difficiles dans lesquelles le peuple haïtien est obligé de vivre. Il faut faire encore bien davantage non seulement pour fournir des secours d'urgence, mais aussi pour répondre aux besoins sociaux, économiques et développementaux à long terme de ce pays afin de trouver une solution durable à la situation humanitaire précaire qui y existe. Haïti a besoin de l'appui de l'ensemble de la communauté internationale, et il le mérite.

Nous sommes réunis ici cette semaine en tant que Membres de cette union que nous appelons l'Organisation des Nations Unies. Quel est l'état de

cette union? Nous ne devons pas feindre d'ignorer que d'aucuns doutent de l'utilité de l'ONU. Ces cyniques ne se sont pas donné la peine de se demander à quoi le monde ressemblerait si l'ONU n'existait pas. Mais nous avons nourri ce cynisme en déformant si souvent les faits pour les adapter à nos propres fins, en enfreignant les règles pour obtenir certains avantages et en faisant des promesses que nous n'avions pas la volonté de tenir.

La réforme de la structure et des procédures de l'ONU est un impératif qui n'a que trop tardé. Ne l'enterrons pas dans la temporisation et les querelles incessantes. Il est temps d'ouvrir un dialogue constructif axé sur la recherche d'un consensus. Cela fait près de 15 ans que nous débattons de la nécessité de modifier la structure et le champ d'action du Conseil de sécurité, et ce débat s'est embourbé en raison des polarisations et des antagonismes.

Nous nous devons de mettre en place un système qui puisse garantir un avenir de paix et de prospérité. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité de la décision 62/557 figurant au paragraphe 23 du document A/62/47, qui, nous l'espérons, suscitera la détermination nécessaire pour commencer sans plus tarder des négociations intergouvernementales dans des délais précis et dans le cadre d'une réunion officieuse de la plénière de l'Assemblée générale.

Le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme vient nous rappeler le rôle central de l'ONU dans la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ce sont là des composantes essentielles de l'environnement nécessaire à un développement durable. C'est dans l'esprit de ce principe que nous avons lancé l'initiative d'ériger un monument en l'honneur des victimes de l'esclavage. Je remercie le Secrétaire général et les membres du comité de leur appui et de leur assistance. Je remercie également les États Membres qui ont fait ou annoncé des contributions. Nous invitons les autres États à faire de même.

Il y a 60 ans de cela, les pères fondateurs de l'ONU sont convenus que l'Organisation devait être un mécanisme d'harmonisation des actions menées par les nations pour réaliser nos objectifs communs : la paix et la prospérité dans le monde, le respect et la tolérance parmi les puissants et l'assistance aux faibles et aux vulnérables. Cela reste notre mandat, le travail que nous devons mener à bien. Pour s'acquitter de ce mandat et avancer dans sa mission, l'ONU devra être plus proactive, mieux répondre aux besoins des États Membres et accorder la même attention aux questions de paix, de sécurité et de développement. Partout dans le monde, les peuples placent leur espoir en nous, en notre rôle de phare et en la bonne volonté dont nous faisons preuve en cette époque où nous vivons. Nous ne devons pas les décevoir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Jamaïque de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Orette Bruce Golding, Premier Ministre de la Jamaïque, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Lyonchoen Jigmi Yoezer Thinley, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Bhoutan.

M. Lyonchoen Jigmi Yoezer Thinley, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan, est escorté à la tribune.

Le Président assume la présidence.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Lyonchoen Jigmi Yoezer Thinley, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Thinley (Bhoutan) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour mon pays – qui est devenu en avril de cette année la démocratie la plus jeune – et pour moi-même que d'avoir l'occasion de nous présenter devant ce grand organe mondial. Dans un pays qui a toujours connu la justice, la stabilité et le progrès, la démocratie n'a pas été instaurée, comme c'est souvent le cas, par la lutte et la violence, et elle n'a pas non plus émané de la volonté du peuple. Le Bhoutan est devenu une démocratie grâce à la persuasion et aux efforts personnels exercés par un roi qui, pendant 30 ans, s'est attaché à mettre en place les conditions préalables à une culture démocratique et à des arrangements institutionnels. Ayant accompli cette noble tâche, et ayant mis en place une organisation politique axée sur la voie définitive et irréversible de la démocratie, notre

Roi a abdiqué, preuve ultime de sa confiance dans la démocratie. Il vit maintenant une retraite tranquille à l'âge vénérable de 53 ans.

Le Roi a montré que, si les dirigeants eux-mêmes sont attachés à la démocratie, la transition peut se faire sans heurt et dans la paix. De même, si les dirigeants élus pour gouverner croient en la démocratie, celle-ci constitue le meilleur moyen de servir le peuple. C'est fort de cette conviction que mon gouvernement s'acquittera du mandat très important que le peuple nous a confié.

En ma qualité de représentant d'un pays profondément attaché au multilatéralisme et qui croit fermement au caractère indispensable du système des Nations Unies, je demande l'indulgence de l'Assemblée à laquelle je vais présenter la vision que, depuis l'Himalaya, nous avons de notre monde contemporain troublé.

Nous sommes aux prises avec de graves défis qui mettent à l'épreuve la pertinence de l'ONU et la détermination des États Membres à œuvrer de concert. Les catastrophes naturelles, les crises alimentaires énergétiques et financières, la pauvreté croissante, les États en faillite, la diminution des ressources en eau, les maladies, le trafic d'êtres humains et même l'absence de législation sur les questions maritimes frappent notre société. Et puis, il y a le terrorisme et l'extrémisme de la pire espèce qui utilisent les faibles de corps et d'esprit pour tuer et mutiler les innocents.

Tous ces défis menacent de saper tous les acquis que nous avons obtenus collectivement et en tant qu'États pris individuellement. Ils mettent directement à mal les progrès que nous avons réalisés lentement dans le cadre de la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui, selon moi, constituent les points de consensus les plus louables trouvés par l'Assemblée pour parvenir à un monde plus juste et plus équitable, en fait un monde plus civilisé.

Le Bhoutan ne considère pas ces faits nouveaux comme des événements séparés sans lien entre eux. Nous les considérons plutôt comme des symptômes directement liés entre eux d'un malaise plus important et plus profond qui menace notre bien-être collectif et notre survie. Répondre à chacun de ces défis séparément serait certainement très utile à court terme mais des efforts individuels ne permettront pas de trouver des solutions permanentes. Il nous faut traiter la maladie bien au-delà des symptômes et nous estimons que la maladie est liée à notre mode de vie qui n'est tout simplement pas rationnel ni viable.

Il n'est pas nécessaire d'être économiste pour comprendre que la crise du pétrole, l'augmentation astronomique des prix des métaux et la diminution des réserves en eau sont liées au fait que, pendant trop longtemps, nous avons exploité et gaspillé des ressources naturelles en quantité limitée. Au minimum, ces faits nouveaux constituent des réactions des marchés et des tentatives de refléter la vraie valeur de ces ressources.

Concernant la crise financière, il devient de plus en plus évident que sa principale cause réside dans notre culture qui nous pousse à vivre au-delà de nos moyens, à réaliser des profits particuliers, à socialiser les risques, c'est-à-dire à répartir les risques dans l'ensemble de la société. Malheureusement, la solution possible semble consister dans le report de notre dette sur les générations futures qui ne sont pas présentes pour s'y opposer.

Il est aisé de voir que toutes ces crises sont le résultat d'un mode de vie dicté par la puissante éthique du consumérisme dans un monde aux ressources limitées. Nous craignons toujours de ne pas avoir assez, nous voulons toujours plus et faire mieux que nos voisins et que nos amis. Nous dépensons et consommons bien au-delà de nos moyens et de ceux des générations à naître.

Nos économies sont en expansion constante grâce à l'extraction des ressources naturelles, à l'augmentation de la productivité, à l'augmentation de la consommation et au déversement de très grandes quantités de déchets polluants, ce qui a pour conséquence des changements climatiques. Les catastrophes naturelles telles que les sécheresses, les cyclones, les ouragans, les inondations et les glissements de terrain frappent de manière imprévisible, indépendamment des saisons et plus durement et avec une fréquence accrue, elles détruisent la vie, les biens et les cultures. Les structures du climat ont changé et continuent de changer avec des incidences bien plus profondes sur notre civilisation que ce que nous pensons. Nous nous demandons même si les tremblements de terre et les tsunamis ne sont pas liés au changement climatique.

Hier, nous nous sommes réunis pour trouver des solutions à la crise alimentaire et au danger de famine

croissante dans un monde où déjà trop de personnes meurent de faim. Les maladies sont nombreuses et de nouvelles épidémies menacent l'humanité, d'autres formes de vie ainsi que les cultures malgré l'alliance de la médecine et de la technologie pour lutter contre la mortalité. Cela n'est-il pas révélateur d'une planète qui a été trop souvent malmenée? N'y a-t-il pas là des appels à modifier nos modes de vie et à rechercher un mode de vie plus durable.

L'accroissement de la pauvreté, à l'instar de la crise alimentaire, constitue également un signe de la désintégration des communautés. Plus les communautés se désagrègent, plus l'esprit de partage, de prêt et de générosité disparaît entre voisins en cas de nécessité, par opposition à la concurrence et à la réalisation de profits aux dépens de sa communauté, de ses voisins et même de sa propre famille. Cela est lié à l'échec des relations humaines, y compris entre les États. Voilà, à mon sens, l'origine de la pauvreté, de la faim, de l'instabilité et de l'insécurité qui frappe une grande partie du monde actuel.

Ces crises multiples nous permettent de mieux comprendre les inégalités honteuses dont souffre notre société qui ne partage ni ne distribue les énormes richesses qu'elle a créées pour satisfaire les besoins insatiables de l'homme. Des gens souffrent de la faim, de la soif et de l'exposition à des dangers et meurent faute de traitements, non pas parce que nous manquons de nourriture, d'eau, de vêtements ou de médicaments mais parce que nous n'avons pas la volonté de partager et de redistribuer.

Hier encore, je me demandais combien de tonnes de nourriture et de médicaments devaient être retirées des étagères des magasins de Manhattan tous les jours pour être brûlées à la fin de la journée parce qu'elles atteignent leur date de péremption. Par ailleurs, encore aujourd'hui, rares sont les pays développés, qui ont honoré leur engagement de partager moins de 1 % de leur produit national brut (PNB) avec les pays en développement. De même, les sociétés pharmaceutiques ont des arguments convaincants à offrir contre la diminution du coût des médicaments.

Nous devons nous extirper de notre assoupissement narcissique et de notre auto-indulgence en prenant conscience que le bien-être économique n'est pas le bien-être de l'homme. Nous devons en finir avec les puissantes forces du marché. À cet égard, avec l'effondrement des économies fondées sur le marché, comme on le voit avec la crise financière, n'avons-nous pas la preuve que la croissance et l'expansion économiques inconscientes et irresponsables ne peuvent se poursuivre? Ce n'est ni juste ni viable pour les générations à venir. Nous risquons surtout de nous condamner à une vieillesse d'endettement et de remords.

Cela nous amène à nous poser la question de savoir si nos fondamentaux sont sains. La croissance fondée sur le PNB constitue-t-elle une bonne mesure de nos progrès pour l'avenir? Quels sont les fondements de nos civilisations et les valeurs qui nous guident? Au fur et à mesure que nous nous enrichissons et que nous vivons dans les conditions que nous avons nous-mêmes établies, devenons-nous vraiment plus civilisés ou bien sommes-nous embourbés dans une spirale de décivilisation?

Je pose à nouveau la question : est-ce que la croissance économique entraîne le développement de l'homme? Sommes-nous en train de devenir des robots qui ne réfléchissent pas et qui sont programmés pour être productifs matériellement, gagner plus, vouloir plus, consommer plus que ce dont nous avons besoin; cela ne va-t-il pas finir par nous détruire?

En tant qu'êtres humains, ne devrions-nous pas rechercher des valeurs plus élevées et être mus par celles-ci? N'avons-nous pas des besoins autres que matériels, qui vont au-delà du seul corps? Pouvons-nous envisager une autre vision d'ensemble aux fins d'un développement sensé et durable qui place le bien-être de l'individu et de la collectivité au centre des préoccupations et qui nous rendent réellement heureux contrairement aux plaisirs éphémères?

Je suis heureux de constater que de nombreuses institutions universitaires et de nombreux chercheurs dans le monde se sont engagés dans cette recherche et ils avancent. L'Organisation de coopération et de développement économiques a été la dernière à se lancer dans cette recherche, elle a organisé une série de conférences régionales et mondiales visant à mettre en place des indicateurs destinés à mesurer les véritables progrès humains.

Mon pays, le Bhoutan, fait partie de ces institutions. Tout en participant activement, en tant que partenaire, aux efforts mondiaux à cet égard, nous avons adopté un modèle de développement unique reposant sur la philosophie du « Bonheur national

brut » (BNB), concept conçu par notre ancien roi au début des années 1970.

Le BNB repose sur la croyance selon laquelle le bonheur est le but et l'objectif le plus important dans la vie de tout individu et selon laquelle le développement doit avoir pour fin la promotion et le renforcement du bonheur. En conséquence, il appartient, selon nous, à l'État de créer les conditions permettant aux citoyens de rechercher le bonheur.

Cette notion met l'accent sur une vie équilibrée, accordant les besoins physiques du corps aux besoins spirituels, psychologiques et émotionnels de l'esprit. À cette fin, le Gouvernement royal a structuré ses programmes de développement autour de quatre grands thèmes, ou piliers, qui représentent un paradigme pour le développement global et durable. Ce sont : le développement socioéconomique durable et équitable, pas la croissance; la conservation de l'environnement; la promotion de la culture; et la bonne gouvernance. Depuis les années 70, nous ne nous sommes pas écartés de cette voie, notamment grâce à la générosité et à l'appui de nos partenaires de développement. L'ancien roi n'a jamais faibli, sacrifiant son propre règne pour nous laisser le legs d'une démocratie unique et d'un pays pacifique, progressiste et heureux.

J'exhorte les membres de l'Assemblée à réfléchir à ces questions et à d'autres pour que des crises telles que celles qui nous frappent aujourd'hui ne se reproduisent plus jamais, pour que nous puissions revenir chaque année à l'Assemblée et trouver des raisons de sourire et d'être heureux. À cette fin, Monsieur le Président, soyez assuré du plein appui du Bhoutan et de sa coopération avec vous et le Secrétaire général.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume du Bhoutan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Lyonchoen Jigmi Yoezer Thinley, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan, est escorté hors de la tribune.

Allocution de M. Sergei Stanishev, Premier Ministre de la République de Bulgarie

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Bulgarie.

M. Sergei Stanishev, Premier Ministre de la République de Bulgarie, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Sergei Stanishev, Premier Ministre de la République de Bulgarie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Stanishev (Bulgarie) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et un privilège que de prendre la parole devant cette éminente assistance au nom de la Bulgarie, en particulier au moment où mon pays fête le centième anniversaire de la proclamation de son indépendance. Au cours du siècle dernier, la Bulgarie a souvent affirmé et préservé son indépendance en participant activement aux travaux d'organisations internationales, notamment l'ONU. Ayant été récemment admis au sein de l'Union européenne (UE), mon pays est encore plus attaché au rôle universel et réglementaire de l'ONU à notre époque mondialisée. Nous nous associons à la déclaration prononcée par le Président Sarkozy de la République française au nom de l'UE (5eme réunion).

Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans les mois à venir et nous vous assurons de notre plein appui dans vos efforts.

Nous sommes profondément reconnaissants à S. E. M. Srgjan Kerim pour la compétence remarquable avec laquelle il a dirigé les travaux de la précédente session de l'Assemblée.

Compte tenu de l'urgence croissante de la sécurité alimentaire, la question dont nous débattons aujourd'hui est d'une importance cruciale. Nous appuyons pleinement les efforts menés par l'ONU, consacrés dans la Déclaration de Rome, pour répondre dûment à un problème qui pourrait avoir de graves conséquences pour la survie de millions de personnes.

La sécurité alimentaire est une question transversale qui devrait être examinée dans le contexte d'autres défis mondiaux interdépendants, tels que les changements climatiques et la sécurité énergétique. Cela implique également une réponse immédiate fondée sur des responsabilités communes mais différenciées et les capacités des divers pays. L'ONU devrait continuer à constituer une tribune unique pour élaborer la réponse multilatérale efficace requise.

Au printemps 2009, la Bulgarie a l'intention d'organiser un sommet intitulé « le gaz pour l'Europe : de nouveaux partenariat et projets transrégionaux ». Il est important de rassembler les chefs d'État et de gouvernement des tous les pays intéressés de l'Europe du Sud-Est, de la région de la mer Noire/Caspienne, de l'Asie centrale, de l'Union européenne et des États-Unis pour encourager le dialogue politique au niveau le plus élevé et resserrer la coopération transrégionale afin de parvenir à un équilibre entre les intérêts énergétiques et les autres intérêts stratégiques.

Un multilatéralisme efficace exige un partenariat étroit entre l'ONU et les organisations régionales. Sur la base de la Déclaration conjointe Union européenne-ONU en matière de coopération dans la gestion des crises, l'UE et l'ONU ont établi des partenariats qui ont déjà porté leurs fruits dans de nombreux domaines liés au maintien de la paix et à la consolidation de la paix. Une relation saine et pragmatique entre l'ONU et l'OTAN dans les Balkans occidentaux, en Afghanistan et en Afrique est également d'une importance cruciale.

Différentes formes de coopération régionale, sous-régionale et transfrontière peuvent servir de fondements à notre système de sécurité collective global. La paix et la stabilité sont bien enracinées lorsque les communautés locales et nos voisins les plus proches vivent en harmonie. Cette philosophie a guidé la récente présidence bulgare du Processus de coopération de l'Europe du Sud-Est. La coopération régionale en Europe du Sud-Est s'est beaucoup développée récemment. Se relevant de la guerre, l'Europe du Sud-Est est en train de devenir une région très dynamique et prospère. Ces 12 derniers mois, un nouveau mécanisme d'échanges a vu le jour, reliant les pays de la région au reste de l'Europe et à la communauté internationale. Conformément au concept d'appartenance régionale, ce rôle pivot est désormais assumé par le nouveau Conseil régional de coopération.

Il y a encore beaucoup à faire dans les domaines de la démocratie, de la sécurité et de la coopération dans la région de la mer Noire. Des efforts plus cohérents sont nécessaires pour régler définitivement des conflits qui durent depuis trop longtemps. Les conflits gelés ne devraient pas être négligés, car ils ont tendance à réveiller épisodiquement les tensions. Les hostilités armées récentes en Ossétie du Sud et dans d'autres parties de la Géorgie l'ont amplement démontré. La Bulgarie a accordé son plein appui à la mission de maintien de la paix de la présidence française de l'Union européenne et continue de participer activement à la préparation de la Mission de vérification de la Communauté européenne. Nous sommes convaincus que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie devraient être respectées et que les contingents militaires devraient reprendre les positions qu'ils avaient avant que le conflit n'éclate pour permettre à l'UE et à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe de surveiller efficacement la mise en œuvre du plan en six points.

La Bulgarie contribue pleinement à la Dimension orientale de la politique de voisinage européenne, qui doit répondre aux besoins et priorités de tous les partenaires de la région. Nous pensons qu'il est possible de lancer des projets dans des secteurs importants tels que les transports, le commerce, l'énergie, l'environnement et la sécurité transfrontière. La Synergie sur la mer Noire de l'UE est une manière pragmatique de lier ces différentes initiatives régionales en obtenant un effet multiplicateur.

Étant donné que la prévention et le développement sont intimement liés, le Gouvernement bulgare et le bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Bulgarie examinent actuellement la possibilité de créer un centre régional Bulgarie/PNUD pour les Balkans occidentaux et la région de la mer Noire afin de mettre en commun les savoirs, la formation et la recherche.

Nous condamnons sans ambiguïté le terrorisme et nous rejetons l'idéologie terroriste sous toutes ses formes et manifestations. Le premier et récent examen de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies a montré que les Nations Unies doivent continuer à jouer un rôle central pour mobiliser la communauté internationale, afin de faire échec au terrorisme et à tous les phénomènes qui s'y rapportent, tels que la radicalisation et l'extrémisme.

Dans la lutte contre le terrorisme, il est essentiel de rester dans le cadre du droit international et de surmonter les préjugés et les stéréotypes dans un monde d'une grande diversité. La longue histoire de tolérance de la Bulgarie se fonde sur la compréhension par tous que la diversité culturelle revêt une grande valeur dans notre société. C'est dans cet esprit que la Bulgarie participe activement à l'Alliance des

civilisations de l'ONU et qu'elle appuie d'autres initiatives de même nature.

Cette année marque le soixantième anniversaire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Alors que nous rendons hommage à six décennies de promotion de la paix et de protection des plus vulnérables, nous devons aussi réaliser qu'il reste beaucoup à faire. L'ONU est confrontée à une situation difficile, due au caractère complexe et multidimensionnel d'un nombre croissant d'opérations et de missions de paix.

La Bulgarie continue de participer aux efforts internationaux de maintien de la paix dans les Balkans occidentaux, en Afghanistan, en Iraq et en Afrique. Aujourd'hui, notre tâche ne consiste pas uniquement à maintenir la paix, mais également à faire en sorte qu'elle soit ancrée et durable. La Commission de consolidation de la paix, un des premiers aboutissements du processus de réforme, fonctionne d'ores et déjà, et elle a obtenu quelques résultats concrets au Burundi et en Sierra Leone.

Les célébrations mondiales du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme cette année réaffirment l'importance cruciale d'une adhésion universelle aux normes internationales relatives aux droits de l'homme, dont la réalisation rendra le monde meilleur pour nous tous, un monde sans pauvreté, sans intolérance et sans discrimination. Malgré les progrès réalisés, nous ne devons jamais relâcher nos efforts. Le Conseil des droits de l'homme, qui a achevé avec succès son processus de mise en place des institutions, doit entamer des travaux constructifs et visant l'intégration de tous, afin de promouvoir et de garantir tous les droits de l'homme pour tous.

Pour aboutir à une paix et à une sécurité stables, le développement est nécessaire. C'est pourquoi il est urgent d'accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous sommes convaincus que la responsabilité de la réalisation en temps opportun de ces objectifs incombe tant aux pays développés qu'aux pays en développement.

La solidarité à l'égard des personnes qui sont dans le besoin, et en particulier avec les pays en développement, est un principe important et irrévocable de la politique étrangère de la Bulgarie. Nous en sommes à nos débats dans la constitution d'une nouvelle capacité en tant que pays donateur et nous nous efforcerons d'atteindre les objectifs visés par l'aide officielle au développement qui fait partie de la politique de coopération au développement de l'Union européenne.

Afin de s'acquitter efficacement de son rôle partout dans le monde, l'ONU doit poursuivre sans fléchir la voie des réformes lancées au Sommet mondial de 2005. Nous nous félicitons des progrès réalisés durant la soixante-deuxième Assemblée générale, dans la voie de l'amélioration des modalités de travail des principaux organes des Nations Unies. La Bulgarie espère que les tâches restées en suspens dans le programme de réforme de l'ONU seront menées de façon énergique et sans délai au cours de la présente session.

À cet égard, nous saluons les efforts du Secrétaire général et la détermination qu'il a exprimée lors de sa déclaration liminaire. Il est dans notre intérêt commun de faire en sorte que cette soixante-troisième session de l'Assemblée générale débouche sur des résultats concrets. C'est ce que les peuples de nos pays, les peuples du monde, attendent de nous.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tient à remercier le Premier Ministre de la République de Bulgarie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Sergei Stanishev, Premier Ministre de la République de Bulgarie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Tuilaepa Lupesoliai Sailele Malielegaoi, Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa.

M. Tuilaepa Lupesoliai Sailele Malielegaoi, Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa, est escorté à salle tribune.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Tuilaepa Lupesoliai Sailele Malielegaoi, Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Malielegaoi (Samoa) (*parle en anglais*) : L'Organisation des Nations Unies incarne le multilatéralisme. Elle incarne le processus intergouvernemental qui est à l'œuvre. La participation du Samoa aux Nations Unies repose sur la promesse de l'espoir, de l'égalité et de la justice que l'ONU offre aux États Membres, indépendamment de leurs forces économiques, politiques ou militaires. Rétrospectivement, notre Organisation n'a pas été à la hauteur des nobles buts consacrés dans la Charte. Sa crédibilité a été ternie et battue en brèche, et ses résultats remis en cause de temps à autre.

Pourtant, nous sommes nous-mêmes à l'origine de ces manquements visibles dans notre Organisation, lorsque nous permettons aux intérêts propres à quelques-uns de prévaloir sur les besoins urgents et mérités de la majorité; lorsque nous acceptons les perceptions erronées qui attribuent plus d'importance à certaines questions, à certains États ou à certaines régions qu'à d'autres, déplaçant le centre d'intérêt du monde et détournant la distribution des ressources; lorsque nous portons des œillères et laissons la supériorité numérique de certains groupes ou l'importance de certaines parties prenantes entraver des débats alimentés par des questions cruciales, et ce afin de marquer des points et de remporter des victoires symboliques qui n'ont d'utilité pour personne à long terme; et lorsque la longue liste des promesses et des engagements non tenus qui se dégagent d'une rhétorique éloquente mais vide de sens entraîne la frustration et la méfiance entre les États Membres.

Le résultat final, si personne n'assume ses responsabilités, est de voir l'avenir de l'Organisation des Nations Unies remis en cause, avec un prix incalculable à payer par le monde. Nous serons les seuls à blâmer si nous laissons notre Organisation perdre de sa crédibilité. Ce dont nous avons besoin de toute urgence, c'est un sens collectif de confiance et d'engagement vis-à-vis de sa Charte. Ce n'est qu'ainsi que l'ONU gardera tout son sens et regagnera la confiance de ses Membres.

Les enjeux sont trop nombreux pour que le monde attende les bras croisés. Il faut avant tout une direction mondiale forte. Les gouvernements ne doivent pas faire de concessions face à des intérêts acquis ou à l'opportunisme, mais en fonction de ce qui est éthique et juste.

C'est le message que j'ai lancé l'année dernière depuis cette tribune, et je suis heureux de le réaffirmer cette année. Aucun État Membre n'est trop puissant ou trop faible pour ne pas contribuer à faire de l'ONU un acteur du changement et une lueur d'espoir en ces temps difficiles. Et aucune contribution n'est trop insignifiante ou trop dérisoire pour être écartée. Les États qui occupent une position de chef de file devraient le faire avec humilité, équité et bonté. Le monde n'en attend pas moins. Être au premier plan et être responsable ne font qu'un, après tout.

Manifestement, les États Membres peuvent agir jusqu'à un certain point. Nous avons aussi besoin d'un Secrétariat engagé, qui soit conscient des besoins des populations qu'il sert, et sensible à ces besoins. C'est un préalable non négociable. Le Samoa appuie l'idée du Secrétaire général de créer un service professionnel de carrière suffisamment flexible et mobile pour répondre rapidement et favorablement aux diverses demandes des États Membres. Il est bon de rappeler que l'ONU doit fonctionner comme une seule entité. Cela renforce la valeur et la qualité du processus, élimine le gaspillage, limite les doubles emplois et garantit que les ressources rares qui lui sont confiées sont utilisées de manière optimale pour compléter les durs efforts des États Membres.

Notre monde vit aujourd'hui une époque difficile et troublée. En tant que membres de la communauté internationale, nos avenirs sont inextricablement liés. Pour le Samoa, notre petite taille, notre isolement des grands marchés et notre vulnérabilité permanente aux changements climatiques sont des facteurs que nous ne pouvons pas contrôler. Cependant, même si nous faisons partie des États insulaires les moins avancés, n'ayant peu ou pas de responsabilité dans les crises actuelles, le Samoa n'est pas à l'abri de leurs retombées négatives immédiates et de leurs conséquences à long terme.

Les crises mondiales, comme nous le savons de par notre expérience amère du réchauffement planétaire, des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, et maintenant du bouleversement sur les marchés financiers qui menace d'engloutir le monde, touchent toutes nos nations, qu'elles aient ou non contribué à ces crises.

C'est pourquoi en dépit de ses lacunes, notre Organisation demeure la seule institution viable qui rassemble toutes les nations de notre monde.

Cependant, la nécessité de revitaliser l'Assemblée générale et de réformer le Conseil de sécurité est évidente, et ce depuis longtemps. Dans le cas du Conseil de sécurité, tant que sa composition et ses règlements actuels ignoreront les réalités de l'heure, il continuera, comme nous le voyons depuis des années, à devoir lutter pour mener effectivement à bien les tâches qui lui sont confiées.

Le Samoa reste fermement convaincu que le nombre de membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité devrait être augmenté. Les États Membres qui disposent de références légitimes devraient être encouragés à faire valoir leur voix. Il est important que le processus intergouvernemental commence réellement au cours de la session actuelle pour en finir avec une question qui met à l'épreuve la patience et la résistance des États Membres depuis plus de 15 ans.

Il faut absolument, au minimum, le soutien unanime des membres permanents actuels du Conseil de sécurité. Nous espérons donc que les États candidats et les membres permanents pourront trouver de bonne foi un terrain d'entente et dépasser les obstacles qui continuent d'entraver les réformes du Conseil de sécurité qui, nous le savons tous, sont indispensables.

Depuis de nombreuses années, on remarque qu'il existe une apparente indifférence, volontaire ou non, de la part de certaines des nations de premier plan de notre Organisation, vis-à-vis des petits États économiquement moins puissants qui, alors qu'ils observent les règles de bonne gouvernance et gèrent sainement leur économie, n'en sont pas moins obligés de lutter constamment pour conserver et maintenir les avantages durement gagnés sur ces fronts.

Paradoxalement, c'est lorsqu'ils basculent vers l'effondrement ou sont en passe de devenir des États en déroute qu'on remarque enfin les États qui luttent. Le coût de leur sauvetage et des programmes de redressement est alors considérable. Par conséquent, si les grandes nations voulaient bien écouter et essayer de comprendre rapidement les problèmes des États qui luttent pour maintenir une bonne gouvernance et une gestion économique saine, cela permettrait d'avancer vers la création de partenariats effectifs, vers l'utilisation rationnelle de ressources très limitées, engendrant, par la même occasion, bonne volonté et confiance.

Les points chauds sont de plus en plus nombreux dans le monde, y compris dans notre région du Pacifique. Certains sont le fait de forces et d'influences extérieures, d'autres de facteurs internes. Quelles que soient nos divergences, nous aspirons tous aux mêmes valeurs. C'est pourquoi nous devons tirer les leçons de l'histoire, prodiguer les encouragements et intervenir pour aider les États à rétablir la bonne gouvernance et à respecter les principes de la démocratie.

La réunion de haut niveau d'hier sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) nous a rappelé à point nommé, non pas nos réalisations à mi-parcours, mais les mesures décisives que nous devons prendre de toute urgence si nous voulons atteindre les objectifs fixés à l'aube du nouveau millénaire. Le Samoa a participé à la récente réunion d'Accra sur l'efficacité de l'aide, qui a déterminé plus précisément la voie à suivre pour l'examen des OMD qui vient de s'achever, et pour la Conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra à Doha en novembre 2008.

Notre plan stratégique, de 2008 à 2012, est un cadre complet de développement lié au processus budgétaire pour la réalisation des OMD, fondé sur un ciblage stratégique des objectifs sur lesquels nous avons fait des progrès minimes grâce à l'affectation prioritaire de ressources.

Nous sommes reconnaissants aux Gouvernements de la République populaire de Chine et du Royaume-Uni de leur aide qui s'est concrétisée par un allègement de la dette. De même, nous nous félicitons des partenariats novateurs que nous avons engagés avec nos partenaires de développement, anciens et nouveaux, qui nous permettent de prendre pleinement en main la réalisation du plus grand nombre d'OMD possible.

En septembre 2007, au cours des Jeux du Pacifique Sud organisés au Samoa, mon Gouvernement a travaillé en collaboration étroite avec le système des Nations Unies, et d'autres, pour promouvoir la réalisation des OMD. Nous avons utilisé le sport de manière novatrice, en tant que vecteur de changement de comportement et porteur de messages de développement, en installant un tableau solaire affichant les scores des OMD sur l'un des bâtiments du Gouvernement, pour surveiller les progrès nationaux dans la réalisation de ces objectifs.

Le changement climatique continue à exercer une forte influence sur les décisions des dirigeants de notre région. Le Forum des îles du Pacifique a adopté en août 2008 la Déclaration de Niue sur les changements climatiques. Le communiqué du Forum, publié lors du sommet, a souligné la vulnérabilité des petits États insulaires en développement du Pacifique aux effets du changement climatique. L'Union européenne et la Troïka du Forum des îles du Pacifique ont convenu la semaine dernière de travailler ensemble pour attirer l'attention sur l'actuelle vulnérabilité des îles du Pacifique aux effets de l'élévation du niveau des mers. Nos représentants auprès de l'Organisation des Nations Unies s'emploient avec des pays ayant les mêmes préoccupations à mettre au premier plan les implications du changement climatique pour la sécurité.

Tous ces efforts et partenariats devraient finir par convaincre ceux qui refusent d'admettre la réalité du changement climatique. Ses effets ont déjà été ressentis par certains des États insulaires du Pacifique, et pour certaines îles de basse altitude, le changement climatique est une question de vie ou de mort : leur survie à long terme est en jeu.

Ce n'est que grâce à une action désintéressée et concertée de tous les pays, et en premier lieu des principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre, que nous pourrons avoir une chance réelle de réduire les effets destructeurs du changement climatique, ainsi que de renforcer les possibilités d'arriver à un accord post-Kyoto crédible au-delà de 2012. Pour atteindre cet objectif, nous devons appuyer la feuille de route de Bali et ses quatre piliers – adaptation, atténuation, financement et technologie – non seulement en paroles, mais aussi en actes.

Les phénomènes météorologiques imprévisibles de ces derniers temps, qui touchent toutes les régions du monde, nous rappellent objectivement nos limitations en tant qu'êtres humains face à la force des éléments naturels, aussi bien préparés que nous soyons, y compris technologiquement. Il faut une action mondiale pour réussir. Le Samoa s'est par conséquent réjoui de voir l'Australie prendre sa place en tant qu'État partie au Protocole de Kyoto lors de la réunion de Bali. Nous demeurons optimistes : que ce soit parce qu'ils auront changé d'attitude ou en raison de nouvelles circonstances, d'autres pays adhèreront au Protocole de Kyoto pour renforcer les régimes de mise en œuvre de la Convention.

J'ai mentionné l'an dernier la proposition du système des Nations Unies d'établir un centre interinstitutions sur les changements climatiques dans notre pays aux fins de coordonner l'appui aux pays insulaires du Pacifique et aux organisations régionales en matière d'atténuation du changement climatique, d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe. Étant donné l'importance manifeste de ce projet pour la région du Pacifique, le Samoa a alloué un terrain de 8 hectares environ et attend désormais de l'ONU les ressources nécessaires pour la construction du centre, qui est déjà de notoriété publique dans la région.

Le Samoa continue à appuyer les efforts de maintien de la paix de l'ONU à travers le monde. Nous ne sommes qu'un petit pays, mais des policiers samoans continuent d'être déployés aux côtés d'agents d'autres pays au Libéria, au Soudan et au Timor-Leste dans le cadre de notre engagement permanent. Au sein de la région du Pacifique, notre solidarité face aux défis auxquels sont confrontés nos voisins garantit la présence de policiers samoans au sein de la Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon qui est placée sous l'égide du Forum des îles du Pacifique.

Un accord de paix durable au Moyen-Orient continue de nous échapper, mais cela ne doit pas constituer un motif de pessimisme. Nous devrions appuyer tous les efforts qui sont déployés en vue de créer des conditions propices à la création d'un État palestinien indépendant aux côtés d'un État d'Israël, sécurisé et sûr.

Enfin, ceux qui s'acharnent à semer la terreur et la panique dans le monde ne reculeront devant rien pour arriver à leurs fins. Nous ne devons pas être otages de leurs desseins tortueux. Individuellement et collectivement, nous devons intensifier notre action pour combattre la menace du terrorisme international sous toutes ses formes. Aucun pays ne pourra y arriver à lui seul. La coopération est la condition de notre réussite.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Tuilaepa Lupesoliai Sailele Malielegaoi, Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Alexander Ingraham, Premier Ministre et Ministre des finances du Commonwealth des Bahamas

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des finances du Commonwealth des Bahamas.

S. E. M. Alexander Ingraham, Premier Ministre et Ministre des finances du Commonwealth des Bahamas, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Hubert Alexander Ingraham, Premier Ministre et Ministre des finances du Commonwealth des Bahamas, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Ingraham (Bahamas) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple du Commonwealth des Bahamas, je voudrais vous féliciter, Monsieur, à l'occasion de votre accession à la présidence de l'Assemblée à sa soixante-troisième session, et vous assurer du plein appui et de l'entière coopération de ma délégation. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour saluer la façon dont M. Kerim a dirigé les travaux de la soixante-deuxième session qui vient de s'achever.

Les Bahamas remercient le Secrétaire général de l'occasion qui nous est donnée d'évaluer nos engagements mondiaux. Nous nous sommes d'abord engagés à créer une société pour tous, en 1995. Cinq ans plus tard, nous avons renouvelé notre engagement en faveur de cet objectif et avons signé le programme de développement, un noble objectif. Nous sommes maintenant à mi-parcours et devons juger par nous-mêmes des progrès accomplis et voir s'ils sont suffisants. Nous pensons que les efforts visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et en fin de compte créer une société pour tous doivent aller de pair avec des mesures visant à assurer le plein emploi et un travail décent pour tous.

Mettre en œuvre les OMD, c'est simplement appliquer la philosophie et les programmes de mon gouvernement. C'est par conséquent avec une très grande satisfaction que je suis en mesure d'indiquer que les Bahamas ont atteint un grand nombre des indicateurs et cibles des OMD. En deux ans, l'aide aux pauvres et aux familles à bas revenus aux Bahamas a été augmentée de 45 %.

La question des migrations internationales et du développement intéresse particulièrement les Bahamas. Nous subissons depuis près de 60 ans le fardeau des migrations irrégulières et clandestines qui exercent des pressions de plus en plus fortes sur les secteurs de l'éducation et de la santé et sur les services sociaux des Bahamas. Elle constitue également une menace potentielle à la sécurité nationale, en particulier dans la mesure où les réseaux de la criminalité organisée sont de plus en plus impliqués dans le trafic transfrontalier clandestin des stupéfiants, des armes à feu et des personnes. C'est pourquoi les Bahamas attendent avec intérêt le débat qui doit avoir lieu au cours de la présente session sur le suivi du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement de 2006.

Des problèmes nouveaux continuent de ralentir le développement mondial, et la crise alimentaire, énergétique et financière actuelle menace d'éroder les progrès obtenus ces 10 dernières années pour mettre fin à la pauvreté, à la faim et à la malnutrition et réduire la mortalité. Outre l'augmentation substantielle des coûts de production qu'elle entraîne pour tous les produits de consommation, la flambée des prix de l'énergie affecte les plans de voyage d'un grand nombre de personnes et a des conséquences négatives directes sur le tourisme, qui est la première industrie des Bahamas.

Tout aussi préoccupante est la persistance du défi posé par les changements climatiques, en particulier pour les petits États insulaires en développement comme les Bahamas, où 80 % de notre territoire se situe à 1 mètre 50 au-dessus du niveau de la mer. Il n'est pas étonnant que les Bahamas fassent partie de la liste des 100 pays les plus vulnérables aux conséquences des changements climatiques et de la montée du niveau de la mer. Les effets possibles d'une nouvelle hausse de la température sont non seulement la dégradation des écosystèmes marins et terrestres, avec un appauvrissement de la biodiversité et les dangers encourus par les nappes phréatiques, les terres arables et les ressources halieutiques, mais également les pertes socioéconomiques qui résulteraient des déplacements de main-d'œuvre.

Mon gouvernement s'est solennellement engagé à préserver notre environnement marin et terrestre et à atteindre les cibles fixées par la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique pour 2010 et 2012. De fait, nous devrions avoir pleinement rempli notre engagement de conserver au moins 20 % de nos

ressources marines côtières sur l'ensemble des Bahamas d'ici à 2020. Ce fait en dit long sur le désir des Bahamas de prendre d'urgence des mesures face aux changements climatiques.

Le nombre et la force croissants des tempêtes tropicales et des ouragans qui balayent les Caraïbes sont, je crois, une indication supplémentaire des effets négatifs des changements climatiques planétaires. Rien que cette année, les tempêtes tropicales et les ouragans ont eu un effet dévastateur sur plusieurs pays de notre sous-région, dont l'île d'Inagua, située au sud des Bahamas, Cuba, la Jamaïque, la République dominicaine, les Îles Turques et Caïques et Haïti. Ils constituent une menace tout à fait spécifique pour nos pays, puisqu'ils sont capables, littéralement en un coup de vent, d'anéantir tous les progrès obtenus en matière de développement après des années d'efforts acharnés.

Cela est tout particulièrement vrai d'Haïti, où la situation est spécialement grave. Les Bahamas se félicitent que l'ONU soit restée activement engagée en Haïti. Elles saluent le travail accompli par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti. En tant que Président en exercice de l'Organisme caraïbe d'intervention rapide en cas de catastrophe, je me félicite de voir que la Communauté des Caraïbes (CARICOM) a été en mesure de contribuer aux efforts de secours en Haïti. Toutefois les besoins d'Haïti demeurent tels que seule la communauté internationale peut y répondre. Nous sommes encouragés par l'appel éclair pour Haïti lancé sous les auspices du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies.

La conjoncture économique mondiale actuelle constitue un formidable défi pour les pays développés comme pour les pays en développement. Les Bahamas se sont forgé un avantage comparatif et compétitif dans plusieurs secteurs des services internationaux en s'appuyant sur des fondements solides tels que l'état de droit et son corollaire, la protection des droits relatifs à la priorité privée, tout en mettant parallèlement en œuvre des politiques macroéconomiques saines et en respectant les idéaux démocratiques qui favorisent une stabilité politique durable.

Notre participation aux systèmes économique, financier et commercial internationaux nous a permis de saisir les chances offertes par la mondialisation et d'atteindre un niveau raisonnable de croissance et de développement. Toutefois nous restons vulnérables aux difficultés que posent notre taille et notre représentation limitée au sein des instances de gouvernance mondiale.

Les Bahamas appuient le renforcement du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale et la proposition qu'il soit élevé au rang d'organe intergouvernemental. Elles estiment que les questions fiscales internationales, y compris les sujets d'importance pour les pays en développement qui ne sont pas suffisamment traités dans d'autres organisations, devraient être abordées au sein d'une instance ouverte, transparente et dont personne ne serait exclu. C'est pour cette raison et d'autres tout aussi importantes que les Bahamas demandent la convocation d'une grande conférence internationale chargée d'examiner l'architecture financière et monétaire internationale et les structures de la gouvernance économique mondiale. Le cas des petits pays en développement doit être examiné dans le contexte de systèmes internationaux justes, équitables, objectifs, ouverts et non sélectifs. Une représentation permanente et efficace des pays en développement, notamment les petits pays en développement, est donc nécessaire au sein des institutions économiques, commerciales et financières internationales, notamment les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que dans d'autres organes comme le Forum de stabilité financière.

Les Bahamas réaffirment leur appui aux négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité en vue d'accroître le nombre des membres permanents et non permanents de cet organe, et d'améliorer ses méthodes de travail. Les Bahamas ont pleinement appuyé l'adoption par l'Assemblée générale, en septembre 2006, de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies qui offre un cadre pour l'action collective visant à empêcher et à combattre le terrorisme.

Les Bahamas condamnent le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et prônent la pleine mise en œuvre d'une culture de paix, de justice et de développement humain ainsi que le respect de toutes les religions et cultures. J'ai le plaisir de signaler que mon gouvernement a, depuis son entrée en fonction l'année dernière, ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption, la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif, la Convention des Nations

Unies contre la criminalité transnationale organisée, dite Convention de Palerme, ainsi que ses protocoles. Les Bahamas saluent le Colloque du Secrétaire général sur le soutien aux victimes du terrorisme, premier du genre organisé à l'initiative du Secrétaire général.

La recrudescence des crimes, de la violence, des troubles civils, des guerres et des conflits internes partout dans le monde continue de menacer nos efforts en faveur de l'avènement d'un environnement international juste et pacifique. L'édition 2008 du Rapport mondial sur les drogues indique que l'offre de drogues illicites est en augmentation. Cela a de graves conséquences sur notre sous-région. Les Bahamas et les membres de la CARICOM ne sont pas des producteurs importants ni de grands vendeurs de stupéfiants. Nous ne fabriquons ni ne fournissons d'armes légères et de petit calibre. Pourtant, l'accroissement spectaculaire du trafic de drogues et d'armes légères, des migrations illégales et de la traite des êtres humains dans l'ensemble de notre sous-région représente un défi redoutable pour la sécurité nationale, la croissance socioéconomique et le développement de nos pays. C'est pourquoi les Bahamas renouvellent l'appel lancé par la CARICOM en juillet dernier pour que le problème du courtage illicite des armes légères et de petit calibre soit abordé de manière intégrée, transparente et juridiquement contraignante, en prenant de nouveaux engagements en faveur de la mise en place de garde-fous efficaces et plus solides.

Nous sommes sur le point de célébrer, le 10 décembre, l'une des plus importantes réalisations de cette grande Organisation : le soixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les Bahamas réaffirment leur attachement aux principes fondamentaux des droits de l'homme, de la dignité et de la liberté de chacun, et se félicitent de l'entrée en vigueur de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et de l'adoption de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Depuis plus de 60 ans, les questions des droits de l'homme, de la pauvreté, du développement, de la paix et de la sécurité occupent l'Assemblée. Trop souvent, leur complexité – à laquelle vient s'ajouter l'absence de bonne gouvernance et de perspicacité politique – a empêché de véritables progrès. Au moment où nous célébrons le soixantième anniversaire de la Déclaration, je voudrais rappeler la vision d'une ancienne Première Dame des États-Unis d'Amérique, Eleanor Roosevelt, qui l'a exprimée dans une allocution prononcée le 8 mars 1960 :

> « Nous allons devoir œuvrer sans relâche en faveur d'un monde pacifique, sans nous laisser arrêter par les différences qui existent entre les personnes. Ces différences existent au sein des familles, elles existent à l'intérieur des nations et elles continueront d'exister dans le monde. Il ne fait donc aucun doute que vous allez devoir œuvrer, plus obstinément que jamais, à réaliser la paix dans le monde. »

C'est aussi vrai aujourd'hui qu'il y a 48 ans.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hubert Alexander Ingraham, Premier Ministre et Ministre des finances du Commonwealth des Bahamas, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

S. E. M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines**)** (*parle en anglais*) : Saint-Vincent-et-les-Grenadines tient tout d'abord à exprimer sa solidarité avec les peuples de Cuba, d'Haïti, de la Jamaïque et des États-Unis d'Amérique qui ont subi les assauts violents et consécutifs des cyclones Gustav, Hanna et Ike. Dans les Caraïbes et dans notre Amérique, l'héroïsme, le courage et la résistance des peuples cubain, haïtien et jamaïcain et des Américains moyens sont pour nous tous une source de fierté bien connue. Nous souhaitons à toutes les nations et à tous les peuples affligés de se

remettre rapidement sur pied, et nous sommes à leurs côtés dans leurs efforts de reconstruction.

Je voudrais dire le plaisir que j'éprouve de voir que la présidence de l'Assemblée générale est confiée aujourd'hui à un homme né sur les rivages de la magnifique mer des Caraïbes. Je suis rassuré de savoir qu'il apprécie au plus haut point la majesté de nos paysages et de nos océans, les perspectives et les difficultés auxquelles notre région fait face, et la noblesse de notre civilisation des Caraïbes. Monsieur le Président, votre rêve d'un autre monde possible, que vous avez si courageusement énoncé dans votre déclaration présidentielle inaugurale, est tout à la fois opportun et prémonitoire. J'approuve sans réserve votre appel en faveur de la franchise, de la démocratisation et d'une focalisation sur les besoins des pauvres, sous la rubrique rédemptrice et transformatrice de l'amour de notre prochain et de la solidarité envers autrui.

C'est dans cet esprit d'amour et de franchise que je me présente aujourd'hui devant l'Assemblée. Honnêtement, Monsieur le Président, je dois répéter la conclusion à laquelle vous êtes déjà arrivé, à savoir que l'ONU, en tant qu'institution multilatérale suprême d'un monde profondément troublé et inique, peut et doit faire beaucoup plus, sous la forme d'une action résolue, pour améliorer la situation sur notre planète, les conditions de vie des moins favorisés, et la sécurité de notre famille mondiale.

Feu l'Empereur d'Ethiopie Hailé Sélassié avait déclaré :

> « Au cours de l'histoire, c'est l'inaction de ceux qui auraient pu agir, l'indifférence de ceux qui auraient dû savoir, le silence de la voix de la justice au moment où il importait le plus qu'elle se fasse entendre qui ont permis au mal de triompher.»

Il est indéniable que les peuples civilisés et dotés de raison dans le monde sont conscients des défis qui nous attendent et savent sur quelle voie nous devons nous engager collectivement pour aller vers la paix, la prospérité et le progrès. Toutefois, la tâche que nous avons confiée à l'ONU est compromise par l'apathie et l'inaction d'un trop grand nombre d'entre nous et par la recherche paralysante de la part d'une poignée de pays puissants de leur intérêts étroits. Au cours de la présente session, nous avons une occasion historique de réaffirmer la pertinence et la crédibilité de cet organe en tenant les promesses que nous avons faites, à nous-mêmes et au monde.

L'ONU est chargée de remédier aux grands problèmes qui affligent le monde, non pas de peaufiner l'art de la diplomatie impuissante. Je ne doute pas de l'importance des principes qui se cachent derrière les termes « examen des mandats », « cohésion à l'échelle du système » et « revitalisation », et je suis sûr qu'ils sont doublement importants pour les diplomates de métier qui sont tournés vers l'intérieur plutôt que vers l'extérieur et auxquels l'arbre cache la forêt tandis qu'ils tentent sans fin de faire danser de plus en plus d'anges sur une tête d'épingle.

Il y a un an, depuis cette même tribune, je dénonçais l'incapacité de la communauté internationale de mettre fin au génocide perpétré au Darfour. Il y a un an, des signes prometteurs, quoique tardifs, semblaient indiquer que l'ONU allait enfin commencer à agir avec détermination face à cette situation. Il y a un an, je déclarais : « la force reste insuffisante sur le terrain, son mandat est ambigu et elle intervient plusieurs années trop tard » (*A/62/PV.10, p. 17*). Aujourd'hui, un an plus tard, je suis choqué par nos échecs collectifs au Darfour. Le mois dernier, le commandant de la force, Martin Luther Agwai, a comparé son rôle à celui d'un boxeur sur le ring dont les mains sont attachées derrière le dos, car les effectifs qu'on lui a promis – 26 000 soldats – sont toujours inférieurs à 10 000.

Je me demande donc si nos promesses – « plus jamais ça » – et notre attachement à la mémoire d'un million de Rwandais ont une quelconque signification, alors que le sang de centaines de milliers d'Africains tache encore une fois le sol de ce continent et entache notre conscience collective. En tant que peuple dont le passé et l'avenir sont inextricablement liés à ce continent, nous, citoyens de Saint-Vincent-et-les Grenadines, nous demandons, en reprenant les mots du prix Nobel des Caraïbes, Derek Walcott, de Sainte-Lucie : « Comment puis-je assister à ce massacre sans perdre mon sang-froid? Comment puis-je me détourner de l'Afrique et continuer à vivre? ». Le conflit au Darfour a plus de cinq ans, et il y a longtemps que la communauté internationale aurait dû agir pour mettre fin à cette épouvantable tragédie humaine.

Je félicite l'Assemblée générale d'avoir enfin dégagé la voie en vue de négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité, mais ce processus ne saurait être illusoire ou

feint. La crédibilité des décisions prises par l'ONU au nom de la paix et de la sécurité est subordonnée à l'existence d'un Conseil de sécurité démocratique et représentatif de la diversité de notre organisation sur le plan régional et du développement.

Comme nous en sommes tous bien conscients, les pénuries et la hausse des prix des produits alimentaires ont déjà donné lieu à des émeutes et à de l'instabilité politique dans le monde entier et au sein même de notre propre Communauté des Caraïbes. Saint-Vincent-et-les Grenadines a, pour faire face à la crise, mis au point un plan national de production alimentaire novateur qui allie les incitations aux agriculteurs à l'éducation et à l'assistance, mais les mesures que nous prenons au niveau national ne peuvent qu' améliorer la situation sans nous protéger totalement de ce qui constitue un problème essentiellement importé.

Nous sommes à nouveau exposés aux vents de la libéralisation commerciale inéquitable, système dans lequel les subventions agricoles des États développés acculent nos propres industries agro-alimentaires naissantes à la ruine faute de pouvoir être compétitives. Nous vivons dans un monde où l'on fait pousser des cultures pour alimenter des voitures alors que des gens meurent de faim et où les changements climatiques, entraînant la destruction des moyens de subsistance traditionnels comme l'agriculture et la pêche. La crise alimentaire, comme on l'appelle, à laquelle nous sommes actuellement confrontés n'est que le symptôme de déficiences structurelles plus profondes dans notre système économique mondial et notre culture consumériste. Cette crise représente l'aspect humain de la convergence d'innombrables défauts systémiques et de stratégies mal conçues, y compris les barrières commerciales, la ruée vers les biocarburants, les changements climatiques néfastes et l'aide dérisoire au développement. Tout effort sérieux pour atténuer les souffrances des pauvres et des affamés dans le monde doit partir de ces questions systémiques et nous ne devons pas nous contenter de traiter les symptômes en ignorant la maladie et ses causes.

Les producteurs de bananes de Saint-Vincent-et-les Grenadines continuent héroïquement de lutter pour survivre face à la cupidité des sociétés internationales, présentée sous les traits à peine déguisés d'une mondialisation réfléchie. Nos agriculteurs, nos commerciaux, notre secteur privé attendent encore les bienfaits si souvent promis qui accompagnent, dit-on, la mondialisation. Cependant, tout porte à croire aujourd'hui que la communauté internationale a, par inadvertance, institutionnalisé et cantonné la pauvreté dans un système de gagnants et de perdants au niveau mondial. Le cycle du développement de Doha, dont l'intitulé est ironique, ressemble de moins en moins à un processus de négociation et de plus en plus à un pacte suicidaire dans le cadre duquel l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les grandes Puissances économiques veulent tout et ne concèdent pas grand-chose voire rien du tout aux pauvres et aux nations en développement du monde.

Les solutions à nos crises économiques dépendent de négociations et de compromis réels dans l'intérêt des moins privilégiés du monde. Nous sommes desservis par l'indifférence, l'inégalité dans la mise en œuvre et les notions de colonialisme « social ». Les bouleversements récemment intervenus dans les premières puissances financières et bancaires ne font qu'exacerber les graves difficultés auxquelles sont confrontées les nations en développement.

Il y a six ans, les dirigeants mondiaux se sont réunis au Mexique et ont adopté le Consensus de Monterrey au titre duquel ils se sont engagés à éradiquer la pauvreté, à atteindre une croissance économique soutenue et à promouvoir le développement durable à mesure que nous avançons vers un système économique mondial intégré et équitable. J'avais souhaité ardemment à l'époque que la Conférence ne se transforme pas en une danse du dragon dans un décor au langage diplomatique le plus feutré alors que peu étaient prêts à agir.

Six ans plus tard, Monterrey reste dans nos mémoires comme le lieu de grandes promesses non tenues pour le monde en développement, comme l'Afrique le rappelle concernant les promesses non tenues de Gleneagles. La promesse faite il y a quatre décennies de consacrer 0,7 pour cent du produit national brut à l'aide publique au développement demeure plus une illusion qu'une réalité. Les pays comme le nôtre doivent donc rechercher dans le monde entier des amis désireux d'être leurs partenaires dans le développement de nos peuples, alors que d'autres s'érigent en juges de nos décisions et priorités en matière de développement au lieu de nous aider.

Saint-Vincent-et-les Grenadines implore une fois de plus la communauté internationale de tenir compte du sort des 23 millions d'habitants de Taiwan. Même si l'ONU a jusqu'à présent négligé la question de Taïwan,

ce dont nous ne sommes pas fiers, le Gouvernement taïwanais a agi de manière responsable et non conflictuelle en mettant en sourdine un grand nombre de ses revendications politiques légitimes pour privilégier les efforts visant à réduire les tensions dans la région, à promouvoir la paix et à établir des relations avec la République populaire de Chine.

L'ONU doit désormais agir pour assurer la survie de ce rapprochement naissant. Il faudrait encourager Taiwan dans cette voie vers la paix en lui permettant de participer réellement aux institutions spécialisées des Nations Unies. La reconnaissance du dynamisme économique de Taiwan transparaît dans sa participation à l'OMC et il n'y a aucune raison impérieuse d'empêcher son peuple tout aussi dynamique de participer à l'Organisation mondiale de la Santé et à d'autres institutions spécialisées.

Les Caraïbes se trouvent actuellement en pleine saison annuelle des ouragans et les vents violents, les vagues déferlantes et les pluies torrentielles provoqués par Gustav, Hanna et Ike ont mis fortement en relief la question des changements climatiques. C'est une question de vie ou de mort pour les habitants des Caraïbes et d'autres petits États insulaires en développement. De même, le coût de l'adaptation aux changements imposés par nos frères et sœurs industrialisés doit être assumé de façon adéquate et responsable par ceux qui ont si profondément modifié notre environnement mondial.

Les ouragans nous rappellent, dans les Caraïbes, notre unicité existentielle. En conséquence, l'effort des nations des Caraïbes pour parachever leur union doit être pleinement soutenu en tant que nécessité stratégique vitale.

Le hasard géographique qui a placé le peuple innocent de Saint-Vincent-et-les Grenadines sur la voie de tempêtes de plus en plus fortes nous a malheureusement aussi placés entre l'offre et la demande qui alimentent une bonne partie du commerce de stupéfiants de l'Occident. Ainsi, nos maigres ressources sont de plus en plus consacrées à endiguer le flux de stupéfiants et d'armes légères qui passent par notre région.

Pour le peuple de Saint-Vincent-et les Grenadines, le désarmement ne signifie pas l'élimination des armes nucléaires, car nous n'avons ni la volonté ni les ressources pour en concevoir, mais l'élimination des armes légères qui menacent notre démocratie et portent atteinte aux valeurs de notre civilisation. Nous sommes assaillis par des armes à feu que nous ne fabriquons pas et par des stupéfiants meurtriers, tels que la cocaïne, que nous ne produisons pas. L'ONU doit agir pour protéger les victimes innocentes dans le monde contre le fléau des armes légères et de petit calibre.

Au cours des derniers mois, j'ai été profondément troublé par le retour progressif de la rhétorique de la guerre froide dans le discours international et panaméricain. Dans cet univers mondialisé et interdépendant, il n'est plus possible de diviser la planète en deux hémisphères qui s'affrontent ou de prendre des mesures de quarantaine ou de blocus pour séparer ses amis de ses ennemis idéologiques. Nous devons nous prémunir contre le retour de philosophies dépassées et tirer les leçons du passé récent au cours duquel les pays en développement ont été utilisés comme des pions et des intermédiaires au profit des ambitions hégémoniques des autres.

Notre expérience d'un monde multipolaire est trop récente pour que le monde en développement et d'interdépendance croissante revienne à l'ancienne rhétorique et aux anciennes récriminations qui conduisent invariablement à la violence et à la mort, le plus souvent pour les peuples des pays en développement. Je forme sincèrement des vœux pour que cette assemblée se rapproche davantage des principes du multilatéralisme et de l'égalité souveraine de tous les États et résiste à toutes pressions visant à faire de l'ONU le terrain de jeu où des superpuissances présumées puissent exercer leurs ambitions triomphalistes.

Monsieur le Président, vous êtes à la tête d'un organe responsable du bien-être et de la sécurité de l'humanité. Nous nous sommes peu à peu éloignés de la poursuite de nos objectifs les plus nobles en nous contentant, de plus en plus, de beaux discours sur des problèmes que nous sommes très capables de résoudre. Dans de très nombreux domaines, nous avons promis d'agir ; tâchons maintenant de tenir nos promesses pour le bien de notre famille mondiale.

Robert Frost, le poète américain, l'a bien résumé :

> « Un jour, je me trouverai à raconter en soupirant,
> Quelque part dans un lointain avenir,

Que deux routes divergeaient dans un bois, et moi,
J'ai pris celle qui était la moins empruntée,
Et c'est ce qui a fait toute la différence. »

Alors, choisissons avec courage la route la moins suivie. Chacun de nous peut, en apportant sa pierre, faire la différence.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Mahmoud Abbas, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne.

M. Abbas (Palestine) (*parle en arabe*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, M. le Président, pour votre élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Nous vous souhaitons plein succès et sommes confiants que vous poursuivrez la noble tâche entreprise par l'Organisation des Nations Unies, qui constitue un progrès monumental dans l'histoire de l'humanité, pour promouvoir le dialogue et la compréhension et régler les problèmes et les conflits. Cette mission continue d'être menée à bien conformément aux règles et principes du droit international, notamment le droit humanitaire, et sur la base de pactes conformes à l'esprit de notre époque et aux besoins de l'Organisation en matière de règlement des problèmes et des conflits et de prise en compte des énormes défis qui nous attendent, notamment la pauvreté, la faim, l'environnement et le changement climatique.

À cette occasion, je tiens également à dire combien j'ai apprécié le rôle positif joué par votre prédécesseur, M. Srgjan Kerim, au cours de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. De plus, nous nous réjouissons des efforts, des positions et des initiatives du Secrétaire général Ban Ki-moon. Ils reflètent sa clairvoyance et son pragmatisme face aux diverses questions qui nous occupent et aux régions qui subissent des crises et représentent une menace pour la paix dans le monde, en particulier dans la région du Moyen-Orient.

J'apprécie au plus haut point que le Secrétaire général comprenne la nécessité d'examiner les problèmes politiques et humanitaires concernant le peuple palestinien et notre région. J'apprécie également le rôle important qui continue d'être joué par différents organismes des Nations Unies, dont l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui continue d'assumer un lourd fardeau, surtout dans la bande de Gaza et dans les camps de réfugiés en Cisjordanie, au Liban, en Jordanie et en Syrie. Sans cette aide constante et précieuse, nous aurions subi des crises encore plus rudes et dangereuses que celles dont nous avons souffert jusqu'à présent.

Cette année, j'aurais aimé vous annoncer la conclusion d'un accord global entre nous et nos voisins israéliens, mettant un terme à l'occupation de notre terre par Israël depuis 1967 et aux souffrances des millions de Palestiniens réfugiés ou déplacés, qui vivent exilés de leur patrie. Je crois que le monde entier, malgré la diversité de ses alliances et tendances, partage avec moi ce souhait, en particulier à la suite de la conférence d'Annapolis qui s'est tenue à la fin de l'année dernière et avec la reprise du processus politique. Cela a permis de fixer les lignes directrices nécessaires à l'avancée des négociations qui devraient déboucher sur la conclusion d'un accord complet et global sur toutes les questions du statut définitif. Un tel accord permettrait d'instaurer la paix dans notre région et rendrait possible l'avènement d'une nouvelle ère de relations caractérisées par des rapports de bon voisinage, la reconnaissance mutuelle, la sécurité et l'ouverture des frontières, et non pas par des murs et des barrières.

Je suis persuadé que jamais, dans l'histoire du conflit de notre région, autant de pays ne s'étaient réunis, avant la conférence d'Annapolis, ni n'avaient participé au consensus qui en est issu. Non seulement les pays qui se sont réunis ont réclamé une action énergique pour accélérer et faire avancer les négociations vers la conclusion d'un accord de paix définitif, mais ils ont également souligné clairement la nécessité de supprimer tous les obstacles qui n'ont cessé d'entraver le processus de négociation et semé le doute sur sa crédibilité, son utilité et sa capacité réelle de régler tous les aspects du conflit. Le principal

obstacle dont je veux parler est celui de la campagne de colonisation d'Israël et son extension à l'ensemble du territoire palestinien occupé, en particulier à Jérusalem-Est.

Tous les participants à la conférence d'Annapolis ont adopté une position uniforme, ferme et sans précédent appelant à la cessation immédiate des activités illégales de colonisation. Ils ont admis qu'il s'agissait d'une condition préalable pour que les négociations devant mener au règlement du conflit aboutissent à la fin de l'occupation et des graves injustices historiques infligées à notre peuple durant de longues décennies.

La participation de la plupart des pays arabes frères à la conférence d'Annapolis n'était pas un geste purement symbolique. Cette participation était, bien au contraire, tant par le niveau de leur représentation que par leurs positions profondes, révélateur de leur réel désir de faire avancer et de soutenir le processus politique et de le gérer avec sérieux sur la base de l'initiative de paix arabe adoptée au sommet arabe de Beyrouth en 2002.

Du haut de cette tribune, je voudrais rappeler une fois de plus l'importance particulière que revêt l'initiative de paix arabe. Je le fais personnellement afin d'appeler l'attention sur l'importance de chacun de ses aspects parce qu'elle représente une entreprise conjointe du monde arabe de premier plan et qu'elle nous offre une occasion historique de parvenir à la paix, à la sécurité et à la reconnaissance mutuelle pour tous.

En fait, il est étrange d'entendre des arguments que nous ne comprenons et n'acceptons pas pour justifier la poursuite de la colonisation à Jérusalem-Est et dans le reste du territoire palestinien occupé ou des références à la terre comme s'il ne s'agissait pas d'un territoire occupé ou comme si la paix était possible sans mettre un terme à l'occupation de tous les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris le Golan syrien occupé et les fermes libanaises de Chebaa et sans mettre fin à l'occupation de Jérusalem-Est, capitale du futur État palestinien et ville sainte pour des centaines de millions de fidèles des religions monothéistes.

Pour atteindre le noble et pacifique objectif de la construction d'un nouveau Moyen-Orient exempt d'esprits destructifs et de tendances irrationnelles contraires aux plus hautes valeurs humaines prêchées par toutes les religions et croyances, un nouveau Moyen-Orient exempt d'armes de destruction massive, nous avons été et demeurons résolument attachés au respect de la légitimité internationale. Nous tendons une main au dialogue et à la négociation afin que la solution de règlement du conflit contienne toutes les garanties requises pour permettre la coexistence et l'ouverture sur l'avenir. Nous pourrons ainsi construire nos sociétés et nations conformément aux aspirations au progrès de nos peuples et dans l'esprit de notre temps.

Dans ce contexte, nous exprimons notre appui total à la poursuite des pourparlers indirects qui se déroulent actuellement entre la Syrie et Israël sous les auspices d'un pays frère, la Turquie. Nous espérons que ce processus débouchera sur la justice, la mise en œuvre des résolutions internationales et l'affirmation de la légitimité internationale.

Pour notre part, nous continuerons pendant toute l'année à nous efforcer de progresser le plus possible dans les négociations en cours avec Israël, en tirant parti de l'expérience du passé et en nous appuyant sur le désir de tous nos peuples de conclure une paix véritable et générale qui mettra fin à des décennies d'occupation et d'hostilités et permettra de parvenir au règlement prévoyant deux États – l'État de Palestine et l'État d'Israël vivant côte à côte sur la base des frontières de 1967 – tout en apportant une solution juste et convenue d'un commun accord au sort tragique des réfugiés palestiniens conformément à la résolution 194 (III). Lorsque je parle de l'expérience du passé, je veux dire clairement que toute solution partielle ou provisoire, ou encore l'abandon ou le report de ces questions fondamentales, seraient des options inacceptables et non viables. Cela conduirait à maintenir les causes profondes du conflit, fragilisant ainsi tous les progrès accomplis sur la voie de la paix. La solution doit être une solution globale, complète, détaillée et sans réserve.

La solution que nous appelons de nos vœux doit comporter un mécanisme garantissant qu'elle sera pleinement et fidèlement appliquée dans les délais convenus. Tout ceci exige inévitablement une surveillance internationale de sa mise en œuvre. Il faut aussi que le Quatuor international assume un rôle plus décisif afin de préserver la solution à laquelle nous parviendrons et que le Conseil de sécurité et plusieurs autres organes de l'Organisation des Nations Unies en soient le garant effectif.

À ce stade, je voudrais saluer le rôle joué par le Gouvernement des États-Unis, le Président George Bush et la Secrétaire d'État Condoleezza Rice pour faire avancer les négociations et le processus de paix, ainsi que les efforts qu'ils ont déployés pour éliminer les obstacles au bon déroulement du processus. Je tiens aussi à saluer l'attitude des pays arabes, islamiques et non alignés, qui ont toujours pris fermement position en faveur d'une paix juste. Je voudrais également exprimer notre reconnaissance à l'Union européenne, qui a appuyé nos efforts de toutes les façons possibles, et remercié la Fédération de Russie, la République populaire de Chine et le Japon, sans oublier nos amis et collègues d'Amérique latine et d'Afrique qui ont toujours appuyé la promotion et la continuité du processus politique.

Alors que l'humanité célèbre le soixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conditions endurées par notre peuple sont de plus en plus difficiles et complexes. Notre nation, qui ne possède qu'une petite portion de territoire, continue à souffrir de la fragmentation et de la séparation de ses villes et villages en raison de l'existence de plus de 600 points de contrôle et barrages routiers sur toutes les routes principales et secondaires. Il s'agit d'une situation sans précédent dans l'histoire moderne. Les barrières les plus terribles et les plus difficiles à supporter sont celles qui entourent Jérusalem-Est occupée, la coupant de ses environs palestiniens, sans parler du changement de l'identité islamique et chrétienne de notre ville.

Les attaques lancées par des colons israéliens contre des civils palestiniens sont désormais quotidiennes. En même temps, toutes les familles palestiniennes vivent des tragédies permanentes, étant donné que plus de 11 000 Palestiniens sont toujours détenus dans les prisons israéliennes. Je ne connais dans le monde d'aujourd'hui aucune autre situation comparable à la nôtre, où une population subit la détention d'un si grand nombre de ses membres civils et où les prisons continuent d'être remplies par de plus en plus de personnes dont le seul tort est de vouloir être libre et d'envisager un avenir différent de la réalité actuelle marquée par l'occupation, le siège et la perte d'espoir.

Malgré ces circonstances difficiles, notre Autorité nationale et nos instances dirigeantes ont tout mis en œuvre pour améliorer nos conditions dans tous les domaines, en particulier dans les secteurs de la sécurité, de l'économie, de l'éducation, de la santé et de la culture.

Je tiens à exprimer notre gratitude à nos frères dans les pays arabes, au Secrétariat général de la Ligue des États arabes et à la communauté internationale dans son ensemble pour l'importante assistance accordée à notre peuple et à notre Autorité dans tous les aspects de la vaste entreprise dans laquelle nous nous sommes lancés pour rétablir l'économie palestinienne, créer de réelles possibilités de progrès, et reconstruire l'appareil sécuritaire palestinien et les diverses institutions et agences de l'Autorité palestinienne.

À cet égard, je voudrais transmettre nos remerciements particuliers et notre reconnaissance à tous les envoyés d'autres pays qui nous ont fourni une assistance dans plusieurs domaines, particulièrement à M. Tony Blair, envoyé spécial du Quatuor. C'est avec fierté que je peux dire que, même dans ces conditions très difficiles, nous avons pu garantir la sécurité, le respect de la loi et le maintien de l'ordre dans la plupart de nos villes et districts, malgré tous les obstacles auxquels nous nous heurtons encore.

Cependant, nous continuerons à suivre cette même voie animés par une ferme résolution et détermination. À cet égard, la Conférence des donateurs de Paris, suivie de la Conférence de Bethléem, ont été deux occasions privilégiées pour fournir un appui à notre économie nationale, nos institutions financières et économiques et notre Trésor, et une assistance au secteur privé palestinien, qui a assumé sans faiblir de lourds fardeaux ces dernières années et n'a pas pu se développer et progresser.

Il ne fait aucun doute que l'actuel siège de la bande de Gaza, où le chômage est endémique, aggrave encore la crise humanitaire tragique qui y sévit. Cette crise est sans précédent de par sa portée et son ampleur; les possibilités d'éducation et de soins médicaux sont rares, de sorte que toute une génération est ainsi punie et souffre de malnutrition, avec tous les risques que cela comporte pour l'avenir de tout le peuple palestinien.

Tout cela s'ajoute à la transformation de la bande de Gaza en une immense prison, pour ainsi dire, où sont détenus près de 1,5 million de Palestiniens. Nous avons tout fait pour faire lever le siège de Gaza, région chère à notre patrie. À cet égard, nous remercions vivement les pays arabes frères, notamment l'Égypte,

du rôle qu'ils ont joué pour soulager les souffrances de notre peuple et nous aider à le tirer de la situation extrêmement difficile dans laquelle il se trouve. Nous les remercions en particulier de leurs efforts visant à mettre un terme à la division découlant du coup de force sanglant du Hamas contre la légitimité palestinienne il y a plus d'un an.

Comme je l'ai déjà fait à plusieurs reprises, je voudrais réaffirmer une fois encore du haut de cette tribune que nous ne ménagerons aucun effort pour parvenir à la réconciliation nationale palestinienne. Nous avons déjà annoncé un plan préliminaire qui ouvre la voie à une réconciliation effective et à la formation d'un gouvernement indépendant, impartial, qui soit acceptable pour tous, mais qui ne nous exposera pas à un nouveau siège. Ce gouvernement préparera la tenue d'élections législatives et présidentielles. Nous continuerons de constituer un appareil de sécurité fondé sur des principes professionnels, avec l'appui des services de sécurité arabes. Au terme de ces étapes, nous pourrons continuer de consolider notre réconciliation et de développer la participation de tous. Si cela n'est pas réalisé, quiconque rejette ces principes et ne les respecte pas devra en assumer la responsabilité devant le peuple tout entier et devant les pays arabes et les instances internationales qui s'opposent à une telle désintégration et à une telle division.

Pour conclure, je rappellerai les paroles de notre grand poète palestinien, Mahmoud Darwish, disparu récemment et en qui nous avons perdu un grand homme et un symbole sur le plan culturel et humanitaire; Mahmoud Darwish glorifiait la vie et chérissait sa patrie, invitant nos nouvelles générations à aimer la vie sur leur terre et à en préserver la continuité, et à maintenir le flambeau toujours allumé. Il a dit :

> « Sur cette terre une chose mérite la vie, sur cette terre il y a eu le commencement et la fin, une terre appelée Palestine, un nom qui a existé, qui existe et qui continuera d'exister. »

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^me^ Ursula Plassnik, Ministre fédérale des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche.

M^me^ Plassnik (Autriche) (*parle en anglais*) : Actuellement, nous voyons sur nos écrans de télévision les images de milliers de parents inquiets pour la santé de leurs bébés et de leurs enfants, qui nous rappellent ce qui est au cœur même de nos travaux : édifier un avenir meilleur pour les générations futures, dans nos pays mais aussi ici, à l'ONU.

Les conflits armés, les changements climatiques, la pauvreté, la faim et la prolifération des armes de destruction massive, telle est la triste situation à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui, tandis que de nouveaux problèmes mondiaux apparaissent, tels que la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie et les turbulences financières. Un sens de la responsabilité partagée et un véritable partenariat fondé sur l'égalité sont les éléments essentiels qui doivent guider nos efforts pour relever ces défis.

Tous les habitants du village planétaire ont le droit ainsi que le devoir de contribuer au bien-être de la société. Au niveau mondial, cela doit être fait dans le cadre d'une organisation internationale efficace qui jouisse de la confiance des États et des gouvernements, mais également des collectivités et de chaque citoyen.

Un ordre international juste et efficace doit être fondé sur des règles qui s'appliquent de la même façon à tous les membres, grands ou petits, forts ou faibles. Le respect de la légalité est indispensable si l'on veut prévenir les conflits et promouvoir la paix et le développement durable. C'est pourquoi l'Autriche a toujours encouragé les efforts visant à développer des relations internationales fondées sur les principes de la Charte des Nations Unies et de tous les autres instruments qui forment notre système juridique international.

Il y a trois semaines, 130 experts et défenseurs des droits de l'homme du monde entier se sont rassemblés à Vienne, 15 ans après la Conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue dans cette ville en 1993. Ils ont formulé des recommandations sur la manière de combler l'écart entre les normes relatives aux droits de l'homme et la réalité de leur mise en œuvre sur le terrain. Ces recommandations ont été présentées à l'Assemblée générale et au Conseil des droits de l'homme, et j'espère qu'elles feront partie des contributions, au débat qui aura lieu à l'occasion du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre.

L'impunité constitue l'une des menaces essentielles contre l'état de droit. Aujourd'hui, la justice pénale internationale, telle qu'elle est rendue par la Cour pénale internationale, ainsi que par les

tribunaux spéciaux établis par le Conseil de sécurité, est devenue un instrument fondamental pour traduire en justice les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

À l'heure actuelle, certains parlent du dilemme entre la paix et la justice. Je demeure personnellement convaincue que la paix et la justice sont des objectifs complémentaires, qu'elles sont aussi essentielles l'une que l'autre. Il ne peut y avoir de paix durable sans justice, et la justice internationale remplira son objectif de manière plus complète et plus efficace si elle aide les sociétés à promouvoir la réconciliation et à panser les blessures du passé. Comme les femmes et les enfants sont souvent les plus vulnérables dans nos sociétés, nous devons leur accorder, dans ce contexte, une attention particulière.

Aucun pays, aucune société ne peut réussir sans reconnaître la contribution des femmes. Partout dans le monde, les femmes constituent le pouvoir émergent du XXI^{e} siècle le plus significatif sur le plan politique et sur le plan social. Leur contribution doit être publiquement appréciée, leur participation encouragée, leur potentiel pleinement exploité. On ne compte plus les réussites de femmes de premier plan qui jouent un rôle déterminant dans leurs collectivités, en tant que femmes d'affaires, mères, enseignantes, agricultrices, ouvrières, médiatrices et députées.

En même temps, des informations alarmantes faisant état de discrimination et de violence à l'égard des femmes nous parviennent du monde entier. Comment pouvons-nous parler de droits fondamentaux des femmes si une femme sur trois dans le monde continue d'être battue ou victime de violences? C'est la responsabilité de chaque gouvernement d'y remédier. L'ONU doit mener la lutte en fixant des objectifs clairs et en mettant en place un réseau afin de mettre en commun les pratiques optimales pour combattre la violence à l'égard des femmes.

L'année dernière, le « Women Leaders Network » (Réseau de femmes dirigeantes) avait appelé le Secrétaire général à nommer davantage de femmes aux postes de direction à l'ONU, en particulier dans la médiation et la consolidation de la paix. Je constate avec satisfaction que le Secrétaire général a depuis lors confié à un certain nombre de femmes remarquables des positions clefs, à la fois au siège et sur le terrain, et je l'encourage à poursuivre dans cette voie.

En ce qui concerne la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, la politique de l'Union européenne (UE) d'appui ciblé sur les femmes dans les missions de la paix et grâce à elles, pourrait s'étendre à d'autres organisations régionales telles que l'Union africaine. Pour évaluer les résultats concrets de la résolution 1325 (2000), je propose un processus d'examen minutieux à l'occasion de son dixième anniversaire en 2010.

Les récents événements en Géorgie nous rappellent crûment que le fléau de la guerre plane toujours sur nos voisins européens. L'Union européenne est prête à œuvrer avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Conseil de l'Europe et l'ONU pour que la Géorgie retrouve la paix, que toutes les personnes déplacées puissent revenir chez elles en toute sécurité et qu'une solution durable fondée sur le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie soit trouvée. J'appelle également le Conseil de sécurité à décider de proroger en temps voulu la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie.

Concernant les Balkans occidentaux, je suis encouragée de voir que nous passons de la phase de gestion de la crise à la phase d'intégration. Aujourd'hui, grâce au rôle de stabilisation de l'UE, les peuples des Balkans occidentaux vivent en paix. Leur avenir réside dans l'Union européenne.

L'Autriche salue les récents progrès réalisés au Zimbabwe. Nous espérons qu'ils deviendront un autre exemple durable de la capacité de l'Afrique de résoudre pacifiquement les conflits sur son continent. L'appropriation régionale est la meilleure formule pour assurer le succès.

L'Autriche continue d'appuyer activement les efforts pour mettre un terme à des décennies de conflit au Moyen-Orient. Il y a trois mois, nous avons accueilli à Vienne une conférence des donateurs pour la reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared, au nord du Liban, afin d'améliorer le sort des réfugiés palestiniens dans cette zone et promouvoir la stabilité, l'état de droit et le développement économique du Liban.

Je félicite les dirigeants israéliens et palestiniens de leur volonté de dialogue et de négociation, malgré les efforts réitérés des forces radicales pour saper le processus lancé à Annapolis il y a près d'un an. Les

implantations et l'expansion auxquelles nous assistons, cependant, remettent en question notre vision commune. La solution des deux États demeure la seule voie possible vers un Moyen-Orient vivant dans la paix et la prospérité et capable d'apporter une sécurité durable à tous ses habitants.

Je demeure convaincue que dans les relations internationales ainsi que dans nos sociétés, nous devons toujours favoriser le dialogue. L'Autriche poursuivra son engagement durable en faveur du dialogue des cultures et des religions en mettant l'accent sur la contribution des ecclésiastiques, des femmes, des jeunes, des médias et des éducateurs.

Avec près de 500 000 victimes chaque année, les armes légères et de petit calibre sont les véritables armes de destruction massive d'aujourd'hui. L'Afrique est le continent le plus durement touché par ce problème. Avec ses partenaires africains, l'Autriche œuvre pour progresser réellement dans la destruction des armes légères ainsi que dans la lutte contre le commerce illicite des armes. Nous coopérons également à l'élaboration d'instruments juridiques appropriés.

L'Autriche prend par ailleurs une part active à l'établissement d'un instrument international juridiquement contraignant interdisant les armes à sous-munitions. La Convention sur les armes à sous-munitions que nous avons adoptée à Dublin cette année est une grande avancée dans le domaine du désarmement et du droit humanitaire. L'Autriche signera la Convention à Oslo le 3 décembre 2008. J'engage tous les autres pays à la signer dès que possible afin que ce traité puisse rapidement entrer en vigueur.

La nécessité d'empêcher la prolifération nucléaire, au moment où un nombre croissant de pays se tournent vers le nucléaire pour produire de l'énergie, exige des solutions courageuses et créatrices. L'Autriche a présenté une proposition dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui vise une multilatéralisation générale du cycle nucléaire. L'objectif est de parvenir à un système équitable qui permette à tous les États qui le souhaitent d'obtenir du combustible nucléaire à des fins exclusivement pacifiques dans des conditions d'égalité, par l'intermédiaire de l'AIEA.

Pour ce qui est du programme nucléaire iranien, nous sommes convaincus que la double approche est la meilleure façon d'avancer. En même temps, il est indispensable que l'Iran respecte pleinement les résolutions du Conseil de sécurité sur la question. Dans ce contexte, nous louons et soutenons fermement les efforts du Directeur général de l'AIEA, Mohamed ElBaradei.

Je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le nouveau partenariat que nous avons établi et adopté lors du Sommet de Lisbonne en décembre 2007 : il s'agit de la Stratégie commune Afrique-UE fondée sur le triple objectif de paix, de sécurité et de développement. Sans paix ni sécurité, il ne peut y avoir de développement durable, et il n'y a pas de sécurité sans sécurité humaine. La traite des êtres humains, les drogues, la prolifération des armes, le chômage et la criminalité sont autant d'atteintes à la cohésion même de nos sociétés.

Pour mieux relever les défis auxquels se heurte l'Afrique, l'Autriche en coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté de développement de l'Afrique australe, ont récemment organisé à Ouagadougou une conférence sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et un séminaire sur la paix et le développement en Afrique australe, à Johannesburg.

Nous avons besoin des possibilités accrues de l'innovation pour relever les défis mondiaux. Les changements climatiques ne sont pas seulement responsables des catastrophes naturelles; ils posent aussi ce qui est peut-être la menace la plus grave à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Pour certains petits États insulaires, les changements climatiques et l'élévation du niveau des mers qu'ils entraînent mettent en péril leur existence même. C'est pourquoi l'Autriche se félicite de l'initiative des États insulaires du Pacifique de demander une résolution de l'Assemblée générale sur la menace que les changements climatiques représentent pour la paix et la sécurité internationales. Le seul moyen d'avancer est d'agir au plus vite afin de parvenir à un accord mondial sur le climat d'ici à la fin de l'année 2009. Nous proposons également de transformer le Programme des Nations Unies pour l'environnement en une organisation mondiale distincte pour l'environnement. En outre, nous appuyons la création d'une nouvelle agence internationale des énergies renouvelables. Vienne est un lieu approprié

pour accueillir une agence de ce type, car de nombreux bureaux de l'ONU y travaillent déjà sur les questions de l'énergie.

Éliminer l'extrême pauvreté et la faim est l'un des principaux défis qui continue à se poser à la communauté internationale. À mi-parcours d'ici la date de 2015, les succès obtenues dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement sont inégaux. Si de nombreux pays ont fait des progrès considérables dans la réalisation de certains de ces objectifs, seule une poignée de pays semble pouvoir les atteindre tous. C'est pourquoi la communauté internationale doit de toute urgence redoubler d'efforts. Contribuer activement à la réalisation de cet objectif mondial est une priorité pour le Gouvernement autrichien.

Il est également urgent d'aborder les origines multiples et complexes de la crise alimentaire mondiale que nous traversons. Nous nous félicitons de la création par le Secrétaire général, Ban Ki-moon, de l'Équipe spéciale de haut niveau qui vise à établir une stratégie internationale pour la sécurité alimentaire, et nous attendons avec impatience les premiers résultats concrets.

Pour les petits pays et les pays de taille moyenne, un système international fondé sur un multilatéralisme efficace et la primauté du droit présente un intérêt particulier. Ils sont la clef de voûte du système des Nations Unies. Ils peuvent modifier la donne et jouer un rôle moteur sur de nombreuses questions dans l'intérêt de la communauté internationale.

Depuis son adhésion à l'Organisation des Nations Unies il y a plus de 50 ans, l'Autriche a régulièrement œuvré à la recherche de solutions multilatérales aux défis mondiaux. Notre candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité n'est qu'une des expressions de notre détermination à servir l'Organisation mondiale. C'est la plus haute responsabilité qui puisse être confiée à un Membre de l'ONU. Nous sommes prêts à assumer cette responsabilité et nous demandons aux Membres de bien vouloir nous accorder leur appui. Nous nous engageons à travailler à la recherche de solutions communes aux défis mondiaux communs, dans un esprit de véritable partenariat.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Samuel Santos López, Ministre des affaires étrangères de la République du Nicaragua.

M. Santos López (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Au nom de la délégation de la République du Nicaragua, berceau de Rubén Darío et d'Augusto C. Sandino, foyer d'un peuple inébranlable dans ses principes et ses efforts en faveur d'un monde meilleur, de même que dans sa vocation de paix universelle, je transmets à l'Assemblée le salut fraternel de notre Président, le Commandant Daniel Ortega Saavedra, et de tous nos dirigeants et citoyens.

À mesure que se succèdent les interventions des représentants des États participant à cette soixante-troisième session de l'Assemblée générale, nous nous rendons compte que nous avons une vision commune des grands et graves problèmes qui touchent aujourd'hui l'humanité tout entière et, surtout, que nous sommes d'accord sur la nécessité urgente d'agir ensemble pour relever ces défis et y apporter des solutions efficaces et durables, au profit de tous les habitants de la planète Terre.

La faim, la pauvreté, le prix élevé du pétrole et des produits alimentaires, les conséquences dramatiques du changement climatique, le terrorisme, la nécessité pressante d'un respect effectif des droits de l'homme partout dans le monde, le trafic et la traite de personnes, le trafic des stupéfiants et l'insécurité des citoyens sont autant de questions auxquelles nous devons consacrer notre attention et nos efforts.

Dans le même temps, des questions liées à la nature et au fonctionnement de notre Organisation suscitent des questions. Celles-ci exigent un examen approfondi, de manière à pouvoir faire de l'Organisation un instrument efficace, démocratique et offrant des garanties suffisantes afin que tous les pays du monde qui y sont représentés voient leurs intérêts pris en compte, puissent faire entendre leur voix et exprimer leur volonté de la façon la plus transparente et effective possible.

Pour le Nicaragua, un système international fondé sur l'hégémonie exercée par quelques-uns sur la majorité est impensable. Ce type de système anachronique et injuste, injuste dans son essence même, est la cause de la profonde inégalité politique, économique et sociale dans le monde. C'est la cause de la course accélérée aux armements sophistiqués des pays qui s'érigent en arbitres mondiaux de situations qui nous concernent tous. C'est la cause des guerres

d'agression qui, sous couvert de la mondialisation de la démocratie et de la promotion de certaines libertés, cachent l'appropriation illégale et illégitime des réserves de ressources énergétiques et naturelles limitées, l'assujettissement politique et la souffrance de peuples entiers qui se voient privés de leur liberté et de leur indépendance nationale, de même que de leur droit à leur propre développement.

La situation internationale en matière de sécurité devient toujours plus explosive dans différentes parties du globe, créant de nouvelles menaces pour la paix et la sécurité dans le monde et le désir de paix des peuples. Nous devons agir avec intelligence, prudence et fermeté pour éviter que de nouvelles guerres fratricides ne dévastent le monde. C'est pourquoi nous pensons, comme le Président de notre Assemblée générale, qu'il faut donner la priorité aux actions visant à aboutir au désarmement général et complet et au contrôle nucléaire.

Le Nicaragua, pays qui a lutté et continue de lutter pour son indépendance, sa souveraineté et son autodétermination et a été victime à différents moments de son histoire de l'intervention militaire et politique étrangère, a très vite compris qu'il n'y a pas de valeur supérieure à la liberté. Nos héros nationaux, ceux de notre guerre de libération, sont des témoins intègres de la décision du peuple nicaraguayen d'avoir une patrie libre ou de mourir.

La persistance de la pauvreté et de l'inégalité dans le monde d'aujourd'hui est injustifiable. La faim et la pauvreté sapent le progrès économique et social des générations futures. Malgré les efforts réalisés ces dernières années, le fossé entre les riches et les pauvres n'a cessé de se creuser, et à l'heure actuelle des millions de personnes souffrent de la faim et vivent dans la pauvreté et l'extrême pauvreté. Mettre fin à cette situation qui perpétue l'injustice pour tant d'êtres humains est un impératif moral et politique.

Les objectifs du Millénaire pour le développement doivent recevoir un nouvel élan de la part des pays, principalement ceux qui ont le plus de ressources économiques, et de la part des organismes financiers internationaux qui sont aussi appelés à contribuer à leur réalisation. Ces pays et organismes doivent démontrer clairement qu'ils ont une véritable volonté politique d'atteindre tous les objectifs du Millénaire pour le développement, et qu'il ne s'agit pas d'un engagement de pure forme.

Il est prévu dans le Consensus de Monterrey, adopté lors de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, que les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et l'ONU reconnaissent les besoins et intérêts des pays en développement de sorte qu'ils occupent une place centrale dans le programme de travail sur le financement du développement, qui sera réexaminé à Doha cette année.

D'une manière générale, nous pouvons dire que la plupart des donateurs ne respectent pas l'engagement qu'ils ont pris d'accroître sans conditions leur assistance. Selon l'ONU, le montant total de l'aide publique au développement requis entre 2010 et 2015 pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, s'élève à quelque 130 milliards de dollars par an. Cependant, les dépenses en armements à l'échelle mondiale ont, pour la seule année 2007, atteint 1 399 milliards de dollars, selon l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm. Aujourd'hui, plus que jamais, il importe de respecter l'engagement de consacrer au moins 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement, et ce, sans conditions, afin que les pays en développement utilisent ces ressources en fonction de leurs priorités nationales.

Le Nicaragua rappelle que pour consolider et concrétiser les efforts déployés ces dernières années pour éliminer la pauvreté, la misère, la faim et le chômage, nous devons en premier lieu éliminer les relations injustes qui prévalent entre les États, et qui se manifestent de la manière la plus tangible dans les relations commerciales inéquitables et déséquilibrées qui existent entre les pays riches et les pays pauvres.

Nous plaidons en faveur d'un marché international juste et d'un commerce international juste, démocratique et équitable qui contribue au renforcement de l'économie de nos pays et qui nous permette d'atteindre les cibles et les objectifs convenus en matière de développement et d'éviter la criminalisation de la migration à laquelle on assiste aujourd'hui dans certains pays d'accueil.

Nous sommes partisans de la meilleure complémentarité économique possible entre tous les pays du monde. Nous, pays en développement, y travaillons dur dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Nous en voulons pour preuve les succès obtenus en peu de temps dans certaines régions, comme par

exemple ceux accomplis dans plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

La Voie bolivarienne pour les peuples d'Amérique latine s'est transformée aujourd'hui en un programme complet de coopération entre nos différents pays venant compléter leur économie respective. La complémentarité que nous avons mise en place s'efforce d'avantager nos matières premières, notre production agricole, les produits de l'élevage, et nos ressources minières halieutiques et énergétiques, entre autres. Nous avons besoin de complémentarité et de solidarité, et nous devons passer rapidement de relations purement économiques à des relations fondées sur un sentiment partagé de responsabilité et d'unité face aux défis énormes du présent et du futur.

Rien n'est plus éloigné de cet esprit que le capitalisme sauvage, cette entreprise spéculative et inefficace qui est en train de mener l'économie mondiale à de graves crises, dont, selon plusieurs experts, nous ne faisons que commencer à ressentir les effets, à l'image de ceux que l'on constate depuis peu sur le système financier des États-Unis.

Il y a quelques heures seulement, le Président de la Banque mondiale, Robert Zoellick, a déclaré devant la presse mondiale que la crise financière des États-Unis aura de graves répercussions sur l'aide au développement, et surtout celle destinée aux pays les plus pauvres. En d'autres termes, la crise du système financier aura de graves incidences sur nos peuples. Les solutions que l'on s'efforce d'apporter pour éviter l'effondrement total du système devraient prévoir des mesures pour que nos peuples ne soient pas victimes d'une crise dont ils ne sont pas responsables et qu'ils vont payer par une aggravation de la pauvreté et un nouveau retard dans le développement.

Nous estimons également que, en matière de relations internationales, le multilatéralisme est le moyen de parvenir à des relations basées sur le respect et la coexistence pacifique et de mettre en œuvre des politiques de développement répondant à nos réalités propres. C'est de cette conviction que découle notre engagement actif au sein du Mouvement des pays non alignés et notre attachement à ses buts et principes. Le Gouvernement d'unité et de réconciliation nationale du Nicaragua, présidé par le camarade Président, Daniel Ortega Saavedra, est profondément attaché à cette vision du monde, et main dans la main avec son peuple, il œuvre à la reconstruction d'un pays que près de deux décennies de néolibéralisme ayant suivi 10 années de guerre injuste et vigoureusement condamnée par la Cour internationale de Justice, ont laissé en situation de déliquescence politique, économique et sociale.

Notre gouvernement a pour objectif de surmonter la pauvreté et de transformer le Nicaragua grâce à la construction d'un nouveau modèle de développement plus juste et d'une nouvelle structure de pouvoir véritablement démocratique. Dans ce projet, les citoyens jouent un rôle de premier plan et ils redéfinissent de manière directe la voie à suivre par le pays conformément à leurs intérêts propres.

Nous nous proposons d'améliorer la qualité de vie de notre population en incorporant à notre politique les principes de défense de la nature et de l'environnement ainsi que de conservation de notre patrimoine naturel. Il est nécessaire d'instaurer un nouvel ordre écologique mondial, qui soit participatif et dont les objectifs soient clairs et qui mette un frein à la dilapidation mercantile et utilitariste des ressources de notre planète, que nous voyons aujourd'hui s'amenuiser à un rythme incontrôlable. Cette initiative doit être appuyée par l'engagement des pays qui rejettent dans l'atmosphère le plus d'émissions de gaz à effet de serre provoquant ainsi le réchauffement de la planète, qui a déjà des effets négatifs, voire parfois irréversibles, pour la planète.

Nous axons notre action sur le développement de la souveraineté alimentaire afin de nourrir notre population grâce à un effort national, mais aussi grâce à la solidarité inconditionnelle de peuples frères. Dans le même temps, la sécurité alimentaire fera en sorte que tous les Nicaraguayens aient accès à une alimentation sûre et nutritive, et ce, à des prix justes, afin de mener une vie saine et active.

À cet effet, nous mettons au point des programmes tels que « zéro faim » et « zéro usurier », pour fournir à bas prix des semences, des cuisinières et des bouteilles de gaz aux familles à faible revenu et soutenir les petites entreprises. Nous travaillons également à la création d'une banque d'encouragement à la production.

Pour le Nicaragua, le mot « solidarité » n'est pas un vain mot, mais le ciment de la société que nous nous employons à construire. À cet égard, je ne saurais manquer d'exprimer, à l'occasion du présent débat général, la solidarité de mon peuple envers le peuple et

le Gouvernement boliviens, soumis à des tentatives constantes et inacceptables de déstabilisation. Les populations autochtones de la Bolivie, libérées par le Président Evo Morales, nous ont donné à tous une leçon de démocratie, en luttant pour leur démocratie obtenue après trois siècles de marginalisation et d'humiliation.

Le Nicaragua tient également à dénoncer une fois de plus le cruel embargo maintenu contre Cuba en violation du droit international. Cette obsession maladive contre Cuba semble tout justifier, et ce pays va jusqu'à oublier ses propres sermons sur la lutte contre le terrorisme, qu'il a introduit dans cette île des Caraïbes à partir de son territoire. Qu'ils libèrent les cinq patriotes cubains détenus en Floride pour avoir tenté d'empêcher que des actes de terrorisme ne soient commis contre leur propre peuple!

Bien que cela paraisse invraisemblable, le processus de décolonisation n'est toujours pas achevé, et des peuples entiers vivent encore sous domination, des peuples auxquels est dénié le droit à l'indépendance et à l'autodétermination. Nous continuerons d'être solidaires des peuples de Porto Rico, du Sahara occidental et du combat du Front Polisario, de même que de l'Argentine dans son opposition à l'occupation des îles Malvinas. Nous réaffirmons également avec force la liberté du peuple chypriote et la nécessité de mettre fin à la division de cette grande nation.

Nous sommes favorables à une solution globale et pacifique au Moyen-Orient qui mette fin une fois pour toutes à toutes les horreurs de la guerre, afin que la Palestine et Israël puissent vivre côte à côte dans la fraternité et que le peuple palestinien puisse jouir enfin de tous ses droits et ait son propre État.

Nous sommes convaincus que, pour réaliser les nobles objectifs auxquels souscrit notre Organisation, nous devons faire montre d'une véritable volonté politique de consacrer notre énergie et notre temps à notre propre maison. Ce qui est encore plus important, dans un monde en état permanent de crise et en perpétuelle mutation, c'est que chacun d'entre nous – chaque État et chaque peuple – prenne une part active à la détermination de notre avenir. Cela passe, comme nous l'avons déjà dit, par la démocratisation de l'ONU. Nous accueillons avec une très grande satisfaction la proposition faite par la présidence de l'Assemblée générale d'ouvrir un dialogue de haut niveau sur la démocratisation de l'Organisation qui examinera un par un les problèmes pressants propres aux divers organes et que les organes ont entre eux. Nous sommes prêts à apporter une contribution constructive à ce dialogue nécessaire et urgent.

L'époque que vivent nos peuples et les responsabilités que nous avons ici dans cette enceinte sont déterminantes pour l'avenir de millions d'êtres humains aujourd'hui et pour les générations futures. Ce sont une époque et des responsabilités pour lesquelles nous devons trouver sans tarder des points de convergence afin d'agir de concert pour relever les défis qui se posent à nous.

La Charte des Nations Unies est une référence fondamentale pour la conduite de notre action. La respecter et la faire respecter, c'est nous respecter nous-mêmes. Les principes qu'elle consacre doivent l'emporter sur les intérêts égoïstes et mesquins, surtout lorsque le sort de l'humanité est en jeu.

Le Nicaragua réaffirme son plaidoyer en faveur de la paix et de l'humanisme, pour contribuer à un monde plus juste, plus humain, plus solidaire où les destins individuels, interdépendants et épris de justice et de liberté, se retrouvent unis dans un effort universel axé sur l'instauration d'un monde meilleur pour tous.

Comme on l'a dit hier à la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, l'ordre international injuste dans lequel nous vivons doit changer afin de devenir crédible, légitime et efficace. On ne peut pas laisser un, sept ou huit acteurs continuer à prendre les décisions fondamentales sans la participation de la grande majorité de l'humanité. Les solutions à cet état de chose sont bien connues et bien acceptées, en principe au moins.

Au fil des siècles et des millénaires, notre espèce a mis en place des institutions et, surtout, des lois qui régissent les relations humaines et règlent les conflits par des moyens pacifiques. Plus récemment, l'humanité a inventé la démocratie à cette fin, et particulièrement pour structurer par des voies pacifiques le pouvoir et l'autorité. Ce sont les solutions que notre espèce a trouvées au cours des millénaires, et il n'y a guère d'autre choix.

La question se pose désormais de savoir si nous avons la volonté politique de mettre en œuvre la démocratie au niveau international en commençant par démocratiser l'ONU et par renforcer le droit international dans le cadre des institutions des Nations Unies. C'est la solution. C'est ce qui permettra de triompher des problèmes dont la solution est sans cesse remise à plus tard et de faire face avec efficacité aux nouveaux problèmes urgents. C'est possible – pourquoi pas? Nous parlons ici d'institutions humaines que nous avons le pouvoir de transformer. La question est de savoir si nous avons la volonté politique de le faire. Je propose qu'à la présente soixante-troisième session de l'Assemblée générale nous nous attachions ensemble à édifier cette volonté politique grâce à un consensus progressif de plus en plus large.

La séance est levée à 14 h 10.